

De la production d'électricité à la recherche pétrolière : Lamine Seydou Traoré au four et au moulin

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 21 OCTOBRE 2021

958

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Le séjour de l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maiga en prison de Bamako se poursuit nonobstant les protestations de ses militants et autres soutiens. La justice malienne dit poursuivre son cours avec sérénité et sans polémique. Mais voilà que Alioune Tine, anciennement expert indépendant de l'Onu chargé des droits de l'homme au Mali et co-fondateur de la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAA) et directeur régional d'Amnesty International pour L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale pendant de nombreuses années relance involontairement la polémique avec un tweet posté le 18 octobre dernier ...



Détention de SBM

Ce qu'en disent les internautes!



Situation politique au Mali, qui demain ? (2^{ème} Partie)

Le crépuscule des partis politiques ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Oct.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

867

Nouveaux cas confirmés

23

Nouveaux guéris

14

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

66 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
189 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

15 697

Guéris

14 507

Décès

558

dont 256 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.9



P.25



P.26



/ Une /

Détention de SBM : Ce qu'en disent les internautes !
Situation politique au Mali, qui demain ? (2ÈME PARTIE) : « Le crépuscule des partis politiques ? »

P.4

P.8

/ Brèves /

Rentrée scolaire 2021-2022 : Les instructions de la tutelle
Administration pénitentiaire : 136 nouveaux surveillants de prison prêts à servir
Rapports annuels 2019 et 2020 : L'OCLEI met le doigt sur des avantages abusifs
Niono : Le gouvernement au secours des déplacés
Mali : Beaucoup de questions autour des négociations avec les jihadistes

P.15

P.15

P.16

P.16

P.17

/ Actualité /

Mali : La MINUSMA accompagne la mise en place des cadres de concertation des organisations de défense des droits de l'homme
De la production d'électricité à la recherche pétrolière : Lamine Seydou Traoré au four et au moulin
Sikasso : Journée porte ouverte autour des technologies agricoles intelligentes
Réchauffement climatique : Plus de 100 millions d'africains menacés d'ici à 2030, selon l'ONU
Port autonome de Lomé : Redynamiser l'axe Lomé-Bamako

P.19

P.21

P.22

P.24

P.25

/ Politique /

ADEMA-PASJ : Tiémoko Sangaré débarqué
Assises Nationales de la Refondation : La phase finale repoussée en décembre prochain
Assises Nationales de la Refondation : Les membres de la Commission Nationale d'Organisation désignés

P.26

P.27

P.28

/ Culture & société /

Festival des cultures traditionnelles : La valorisation du « Made In Mali »

P.29

/ International /

Réchauffement climatique : L'ONU sonne l'alerte sur la production d'énergies fossiles
Libye : 10 ans après la mort de Mouammar Kadhafi, l'économie otage des milices

P.30

P.30

/ Sport /

Assemblée Générale de la FEMAFOOT : Les textes adoptés à l'unanimité

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**

Détention de SBM

Ce qu'en disent les internautes !



Le séjour de l'ancien Premier Ministre Soumeylou Boubeye Maiga en prison de Bamako se poursuit nonobstant les protestations de ses militants et autres soutiens. La justice malienne dit poursuivre son cours avec sérénité et sans polémique. Mais voilà que Alioune Tine, anciennement expert indépendant de l'Onu chargé des droits de l'homme au Mali et co-fondateur de la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAA) et directeur régional d'Amnesty International pour L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale pendant de nombreuses années relance involontairement la polémique avec un tweet posté le 18 octobre dernier

**« Alioune Tine @aliounetine16
Je suis très préoccupé de la dégradation**

de la santé de l'Ancien PM, Soumeylou Boubeye Maiga du fait des conditions de sa détention. M. Boubeye Maiga est encore présumé innocent, à défaut de comparaître libre à son procès, il doit avoir des conditions de détention dignes ».

Ce post a suffi pour mettre le feu aux poudres et provoquer des dizaines de réactions que votre quotidien Malikilé reproduit pour vous. Mais avant, votre journal a enquêté sur les conditions de détention de l'ancien Premier Ministre qui ne séjourne pas avec ou entre des terroristes et autres bandits de grand chemin mais plutôt au 1er Cabinet réservé généralement aux fonctionnaires et autres opérateurs économiques. Il a, dès après son incarcération refusé une chambre avec douche qui lui avait été proposée au niveau du bureau d'un com-

mandant Goita chargé de l'approvisionnement alimentaire. Il aurait alors exigé une libération sous contrôle judiciaire en son domicile. Refus des autorités judiciaires.

D'ailleurs il passe toutes ses journées dans le bureau du chef peloton ou il reçoit jusqu'au soir.

L'histoire de la promiscuité et des risques sur sa sécurité est donc surjouée voire fausse. Revenons donc aux réactions au tweet de Alioune Tine qui devrait peut-être se dire « Si je savais... »

Amadou Sow @SowAmadoualisow

Vous êtes allez plusieurs fois à Bamako pourquoi n'avez-vous pas visité la grande prison de Bamako où les conditions de détention sont inhumaines çà fait des années.



Lamine DEMBELE @DLamine2020

Il n'est pas plus Malien que les autres détenus. Il est en cabine 1 donc dans des bonnes conditions.

Stopper aux mensonges. Es-tu allé voir sa condition de détention ?

Nathalie Yamb @Nath_Yamb

Tsuiiiipp! Quand il était PM, ce n'est pas les mêmes conditions qui prévalaient dans les prisons ? Marre qu'on réclame des conditions particulières pour des gens qui ont contribué au délabrement du pays. Il est très bien là où il est.

Alain ANIFRANI @AlainAnifrani

Peut-être que ça donnera une leçon à ceux qui ont le pouvoir actuellement pour créer des conditions humaines dans les prisons. J'ai connu des gens qui ont été en prison et ont vu les conditions déshumanisantes mais quand ils ont eu des responsabilités n'ont rien fait.

Pierre dakouo @pierredakouo3

Je pense que vous ignorez beaucoup de choses dans ce dossier. C'est lui-même qui avait refusé la place réservée aux hauts voleurs (personnalités) pour la cellule des terroristes, pourquoi ?

Qui sait s'il n'en est pas un. Dans tous les cas, ils ne sont pas différents.

Aboubacar Konate @Aboubac09544134

SBM est-il plus humain que les autres détenus ? Qu'a t'il fait pour améliorer les conditions de détention lorsqu'il occupait de hautes responsabilités depuis 30 ans ? Quand on sème le vent Mouvement précipité on récolte la tempête soyez juste envers tous les détenus

Ender End @EndEnderend

Vous avez pu vérifier de visu ses conditions de

détention ou présumez-vous qu'il devrait bénéficier de passe-droit ? Pour rappel, la détention préventive (avant jugement) est très très largement pratiquée au Mali s'en que ça n'émeuve les nantis tant que ce n'est pas leur tour.

issa sissoko Elvis@sumufaida

Donc les codétenus du PM sont des animaux quoi. Waiii j'ai très peur pour les soi-disant intellectuels du Mali. Je dépose ça pour toi. Voici





dans ta propre constitution. Article 2 : tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs.

AgendaMali2023 @AgendaMali

@ChoguelKMaïga a proposé 2 le mettre dans 1 cellule privée, il aurait refusé. Les accusations sont graves & on a vu comment beaucoup des autres personnes visées ont quitté le pays en catimini ! Liberté conditionnelle est risquée ! Dites-lui de rembourser ce qu'il a pris!

GHOST @ramaloveas

Chaque être humain doit avoir des conditions de détention dignes. Pas les anciens dignitaires seulement.

madou coulou @madoucoulou4

Si les conditions de détention doivent être améliorées c'est pour tous les détenus et non un en particulier. Étant tous des citoyens Maliens ce qu'ils ont en commun c'est d'avoir ou d'être soupçonnés de violer les lois de la république.

Aidons le peuple à Construire le MALI @AidonsM

Parce qu'il était dignitaire il doit être traité avec des pincettes même en prison ? En tant que ex @GouvMali il reçoit 1 gracieuse retraite... Mais il a décidé de se servir, alors il paiera... @BvgMali vient de sortir 1 autre rapport ou il est mis en cause sur 1,4Mds Fcfa!

Aboubacar Konate @Aboubac09544134

Votre réaction est sélective ou bien c'est maintenant vous vous rendez compte des conditions désastreuses de détention c'est de la mer.... Ce tweet Cheick @Yapodia C'est donc maintenant que vous réclamez des conditions décentes pour les prisonniers ou bien il est le seul présumé innocent ??

ADOU MAMAT @ADOU MAMAT

Son malheur, c qu'il est pris pour un bon exple à justifier la politique de lutte contre la corruption et le détournement des fonds public. Ce faisant, on ne peut pas être tendre avec lui. Leur engagement et détermination pr combattre ces maux sans faiblesse passe par la rigueur. Sory Ibrahim Keita @SoryIbrahimKei4 "...pour des conditions de détentions dignes". Pour combien de présumés innocents, êtes-vous manifestez pour qu'ils aient ces conditions ?

DoloLeNom @adamadolo30

M. Tine avec toute l'estime et le respect que l'on vous doit rester dans votre réserve sur ce sujet en tout cas si vous ne voulez pas vous attirer la grogne populaire. Combien de personnes sont dans la même situation que lui ? Sont-ils humains à vos yeux ?

Ibrahima Sory Sow @Ibrahim83358042

S'il vous plaît est-ce qu'il avait créé des bonnes conditions d'incarcération à ces concitoyens. Lorsqu'ils causent du tort aux citoyens,

s'ils sont interpellé par la même justice, ils crient au non-respect de leur droit.

Sidi KONE @SidiKON14610939 @aliou-netine16

Voici comment un défenseur de droit de l'homme parle comme si monsieur le voleur est dans une prison spéciale n'est-il pas avec des humains ?

Man Utd @Kolokan87

Ce n'est qu'une infime partie de ce qu'il nous a fait subir. Il n'avait pas pensé aux conditions de vie de ces concitoyens quand il avait le pouvoir d'améliorer les leurs.

Malian User @MalianUser

Arrêtez cette indignation sélective ! Quid des autres détenus dans la même prison ? Ils ont détruit combien de vies en surfacturant/privant l'Etat de ressources nécessaires pour sauver des vies militaires et civiles ?

Salif Ouattara @saouatt

La corporation des intellectuels opportunistes de la francophonie en marche.

Amadou Sidibé @AmadouS90810722

Il n'est pas plus malien que ses co détenus. Qu'on nous laisse respirer. Bande de charognards

SekouBougadari Wague @sekoubougadari

Il paraît que c'est lui-même qui a refusé cellule vip hein. Mais patience il va être jugé en

Décembre.

Light in the Dark Places of the Earth @LawsonLdsh

Quand il était Premier ministre cette prison existait ? Quel a été lui son engagement à améliorer la conditions des détenus en son heures. Il n'a jamais pensé qu'un jour les choses changeraient... LA roue tourne.

Modibo Keita @DillyModibo79

Sans le condamné je pense qu'un détenu ne vaut pas mieux qu'un autre, fut-il ministre ou minable. Ayant assumé des plus hautes fct's de l'Etat pdt pl+ années, il est osi respnable des mauvaises conditions de détention dans notre pays puisqu'il pouvait y changer quelque chose.

Sidibé Oumarou @Ab10umarou

A chacun son tour chez le coiffeur Mamadou Keita. L'argent public est très sacré.

LEYE Khaly Moustapha @Leyerasstaf

Au Mali le mode opératoire est de faire ou laisser mourir en DÉTENTION pour tout assassinat politique depuis ce 11 mai 1973 ayant eu connaissance de la mort provoquée d'Omar Blondin Diop arrêté au Mali et extradé au Sénégal. Modibo Keita ABDOUL karim camara Cabral Ibrahim tiokary.

La voix des sans voix en Afrique.

@BouareMario

Même s'il meurt on va jeter des os dans la prison si il a fini de payer ses peins on va faire son enterrement. Car il a bouffé l'argent des pauvres.

OFFODJEY @agmeney

J'espère que les autorités maliennes vont prendre les dispositions nécessaires pour permettre à ce traître supposé de bien se porter.

Fadiala Moro Sidibe @FadialaMoro

Arrêtez de nous casser les ouïes. Les autres détenus qui sont là-bas, Ne sont-ils pas des humains comme SBM ?

Kouassi Abraham @KouassiAbraha20

Dans quelles conditions étaient détenus les prisonniers quand il était Premier ministre ?????

Sénégal Dakarais @DiopDio

Merci de montrer que l'humanisme existe toujours doyen.

Ndiaye Dethié Djoli @DethieDjoli.

Humanisme sélectif !!! Autrement, le plaidoyer pour des conditions de détention humaines serait permanent et partout dans le 1/3 monde.

KOUYATE Diakalidia @KOUYATE_PhD

Mort de rire à s'en rouler par terre. Mort de rire à s'en rouler par terre. Mort de rire à s'en rouler par terre.

Oumar Diémé @gnral043

Ça va aller Visage avec des larmes de joie

DIAWDINE @AMADOU99879914

TOUT À FAIT

SACKO Sékou @SACKO0905

C'est triste.

Thomas Sankara @ThomasS90160162

Quand il volait l'argent du peuple contribuable. Est ce qu'il a eu pitié du peuple malien ? Arrêtez de raconter des propos sottises monsieur !

kim Jong Doux @OyeOye58003319

Chaque être humain doit avoir des conditions de détention digne bien-sûr c'est quoi ces âneries ; SBM ne mérite la compassion de personne lui et ses acolytes ils méritent de pourrir dans un trou à rat.

Koné Oumar M @KonOumarM1

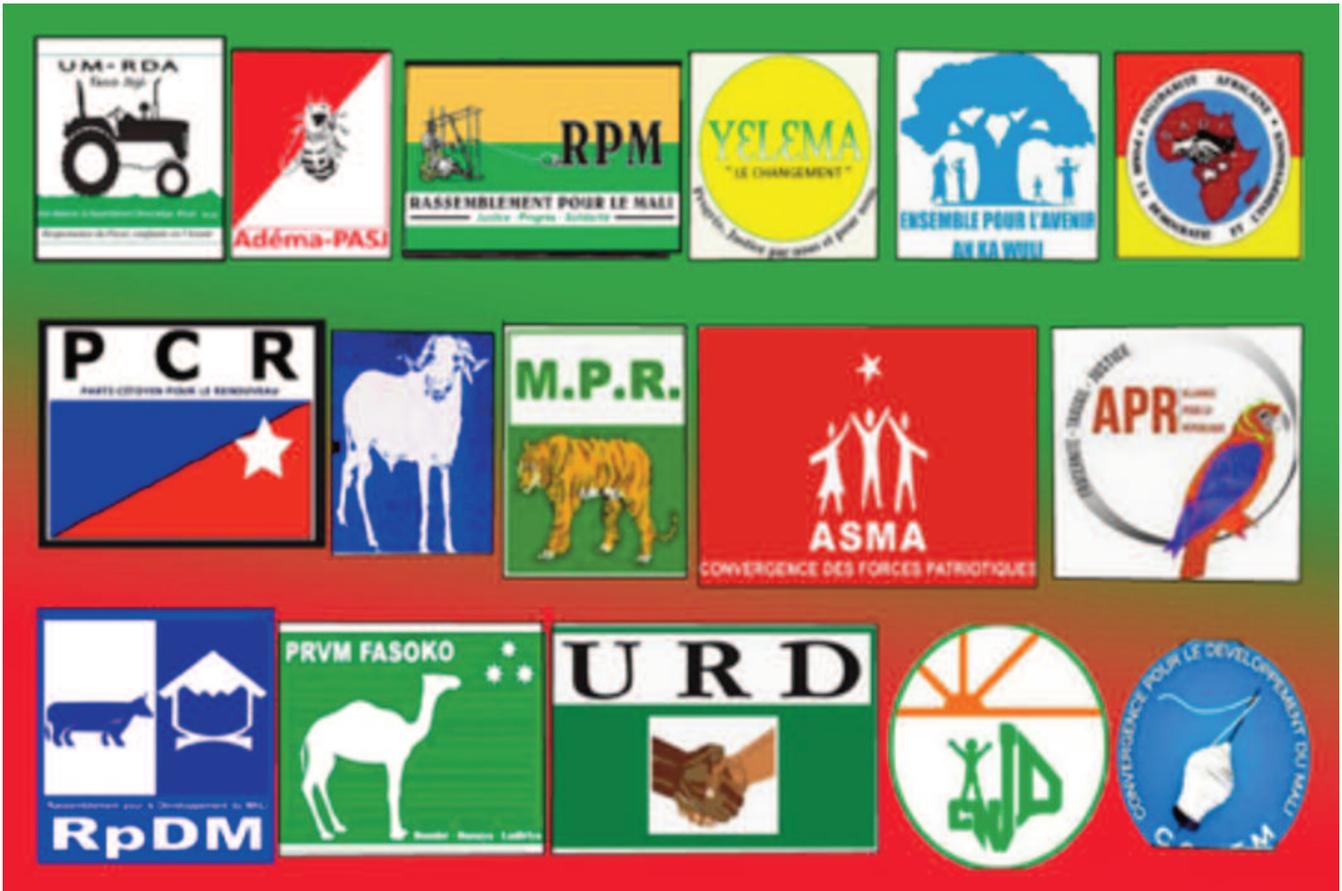
De n'importe quoi. La prison ne peut être un hôtel 5 étoiles. Foutez-nous la paix. Un prisonnier dans une chambre climatisée. Je me demande quoi de meilleur de plus. Des acharnements avides contre le Mali est finie. Occupez-vous de vos oignons. Esclaves des impérialistes.

Oumar Bayaba Diarra @OumarBayaba

Honte à toi hypocrite. Cessez de vous mêler dans la gestion de notre pays. Où étiez-vous quand il détournait tout le denier public de l'état ?

■ Moctar Sow





Situation politique au Mali, qui demain ? (2ème Partie)

« Le crépuscule des partis politiques ? »

Malikulé a annoncé une nouvelle rubrique intitulée « Voyage au cœur de... ». Chose promise, chose due : nous poursuivons notre analyse en trois parties sur une question majeure qui taraude l'esprit des maliens : qui pour diriger le Mali au sortir de la Transition ? Après « **Le trio : Assimi, Choguel, Sadio au tournant de l'histoire** », abordé hier, nous nous interrogeons aujourd'hui sur « **Le crépuscule des partis politiques** » avant de conclure demain cette triptyque sur « **Les hommes**

d'affaires qui rentrent dans la danse ». Ce qui caractérise la situation politique actuelle du Mali tient à la fragilisation marquée des formations politiques. Aucun parti ne se porte bien. Laissons la foulitude des petites formations, souvent composées uniquement des membres de leurs organes centraux, voire familiaux. Et commençons par les trois plus ex-grands partis politiques, qui sont tous à la croisée des chemins.
L'ADEMA-PAS porte encore les stigmates du « syndrome Dramane Dembélé ». De-

puis la défaite cuisante de 2013 (moins de 5% à la présidentielle et moins de 20 députés), le parti de Alpha Oumar Konaré (AOK), n'a jamais pu se redresser. Ce week-end encore, la 1ère force politique de l'ère démocratique du Mali étalait ses faiblesses en grand jour, avec la mise aux enchères de la tête de la « Reine des Abeilles », le Pr Tiemoko Sangaré qui vient de perdre son fauteuil au profit de Marimantia Darra. Et pour bon nombre d'observateurs, l'ADEMA pourrait avoir beaucoup du mal à se trouver un présidentiable et certains leaders du parti seraient prêts à rallier un adepte des marchés publics, reconvertis récemment à la politique. Les grands hommes politiques qui ont créé l'ADEMA, de la trempe des AOK, Pr Dioncounda Traoré, Pr Alou Nouhoum Diallo, les époux Sy... doivent être entraînés de se demander quelle maladie a pu contracter leurs héritiers pour se retrouver plus bas que terre ? Faut-il leur répondre : la folie de l'argent ? Le « 1er enfant de l'ADEMA », le RPM ne se porte guère mieux. Le Pr Bokary Tréta pourrait reprendre la fameuse formule française « Omar m'a tué » par un « IBK nous a poignardé » qu'il aurait raison. Que de mépris du père fondateur depuis sa campagne victorieuse (à



laquelle le RPM ne fut pas conviée), jusqu'à son débarquement en août 2020, en passant par un 1er mandat à mettre par perte et profit pour le Mali ! Le règne du plus grand dépensier officiel de la République (150 millions de FCFA par mois, un fonds de souveraineté de plus de 2 milliards par an, un avion présidentiel, des séjours fréquents dans les plus grands palais) sera marqué par la mise à l'écart de la plupart des membres du parti, qu'il a lui-même créée. Tréta, le mal aimé du rejeton Karim Keïta et du fils adopté, le Général Diawara, n'occupera aucune fonction digne de son parcours politique : ni Premier ministre, ni Président de l'Assemblée nationale (puisqu'il sera même empêché d'être député). Simple « ministre de l'Agriculture », il aura juste le temps de se colmater l'affaire des engrais frelatés. Là aussi : la folie de l'argent facile.

Quant au « second fils de l'ADEMA » : **l'URD va dans le mur**. Le 1er pourfendeur du parti de feu Soumaïla Cissé est celui qui usurpe le titre de « plus proche collaborateur du défunt président » : **Maitre Demba Traoré**. Au mépris des règles du parti, il lancera sa candidature à Kayes en septembre dernier avant même l'ouverture officielle par le Bureau Exécutif National (BEN). Depuis, tout y va : candidat de la famille, connaisseur des réseaux de financement de Soumaïla, soutien de certains chefs d'états de la sous-région... Comme disent nos anciens : le mensonge peut régler le problème d'aujourd'hui, mais pas du lendemain, ni du reste. Si Maître Demba veut se

faire une idée du chemin qui lui reste à parcourir, il pourrait se livrer à l'exercice suivant : qu'il prenne une photo de Soumaïla en 2013, qu'il mette la photo à côté de son miroir et qu'il se regarde à côté de la photo. Il comprendra, que malgré sa grande taille physique, il

n'atteint même pas le fondateur de l'URD à la cheville. Pourtant, ce dernier, auréolé de sa réussite à la présidence de l'UEMOA, proche des tous les chefs d'état de l'Union, a subi la victoire d'IBK en 2013, en réalisant moins de 25% au second tour. Demba risque d'infliger



à l'URD un score dérisoire s'il est candidat de l'URD à la prochaine élection présidentielle. Il entrainera le parti dans une même spirale défaitiste. Parler de Demba, sans dire mot de l'autre rêveur **Mamadou Igor Diarra** fait suspect dans le Mali de la suspicion. Un autre qui confond politique et mensonge. Il est courant d'entendre certains anciens de l'URD plaisanter sur le nouvel adhérent : si Igor passe te saluer et qu'il laisse 100.000 FCFA, il dira à qui veut l'entendre qu'il t'a donné 1 million de FCFA. La Fédération URD de Bamako l'a appris à ses dépens lors de sa dernière conférence. Le « grand argentier » a envoyé 10 millions de FCFA et quelques tee-shirts. Il ne manquera pas de faire publier par quelques journaux de la place qu'il avait financé toutes les dépenses de la Fédération « comme au bon temps de feu Soumaïla ». Le « grand ministre de l'Énergie et de l'Eau » du temps de ATT « aurait mobilisé les financements de tous les grands projets du département ». Le grand ministre de l'Économie et des Finances d'IBK aurait « sauvé l'économie malienne de la faillite », en oubliant de préciser qu'il a décaissé une partie de la facture de l'avion présidentiel. Allez y parler d'Igor à des jeunes Maliens de la Diaspora, qui ont cru en lui en 2018 et qu'il a laissé en plan à Bamako, après sa défaite sans même leur dire au revoir. Un autre score humiliant en perspective. Reste **Boubou Cissé**. Est-il besoin de parler de celui que les maliens appellent désormais Usain Bolt qui craint la Justice de son pays ? Ses proches nous avaient assuré de son retour après les va-

cances scolaires car étant avec ses enfants à l'étranger. Nous sommes en octobre. Point de nouvelle de celui qui détient tous les records du pillage des derniers publics sous sa primature. Venu au Mali en 2013 avec quelques économies de fonctionnaire international, après avoir cumulé les fonctions de Premier ministre et de celui de l'Économie et des Finances, il se barrera multi milliardaire. Boubou Cissé incarne tous les défauts du mauvais dirigeant : détournement de fonds, mauvaise gestion, surfacturation, clientélisme familial... Là encore, nous retrouvons la folie de l'argent. Enfin, il convient de noter qu'un outsider cache bien son jeu au sein de l'URD : il s'agit de **Amadou Dadié Sangaré**. Natif de Niafouké comme Soumaïla Cissé, l'éphémère Président du Patronat Malien (son mandat vient d'être remis en cause par la Justice), a laissé croire que son ambition se limitait à être député de sa ville natale. Prospère homme d'affaires, semble-il, il serait le financier de Me Demba. Non pas par générosité. Par simple calcul. Après son score médiocre, Demba sera viré de l'URD. Salikou Sanogo, président par intérim du Parti, ne sera pas reconduit au-delà de décembre 2022. Probablement Boubou Cissé serait en prison ou à l'exil. Igor sera retourné à son métier de banquier. Il ne resterait au malin Dadié Sangaré que se baisser pour ramasser les débris de l'URD explosé et se préparer pour 2027. Et qui sait, peut-être même être le recours à la bataille actuelle. Cher Diadié ! La politique n'est pas un calcul simple comme la comptabilité.

Au-delà des trois ex grands partis, **les autres formations d'envergure sont davantage marquées par les personnalités de leurs dirigeants**. Ici, nous-nous limiterons à citer ceux qui dominent la scène politique. Ils sont à nos yeux quatre : **Mountaga Tall** (CNID-Faso Yiriwa Ton), **Modibo Sidibé** (FARE Anka Wuli), **Moussa Mara** (Yéléma), **Cheick Modibo Diarra** (RPDM). Tous ces quatre seront certainement candidats à la prochaine élection présidentielle. Ils sont tous au fait des affaires publiques. A part Maître Mountaga Tall qui a refusé le poste au temps d'AOK et qui, jusqu'à ce jour est respecté de tous, les trois derniers ont tous été Premiers ministres. Ils ont l'avantage de n'avoir été mêlés (en tout cas pour l'instant) à aucun scandale financier. Ils ont le handicap de porter l'image (erronée) des hommes politiques, ceux dont les Maliens voudraient tourner la page. Sûrement, qu'eux n'entendent pas de cette oreille et ne manqueront pas de faire valoir leur grande expérience face à la nouvelle classe des affairistes politiques.

Quant à Soumeylou Boubeye Maïga, lors de ses échanges acerbes avec le Pr Bokary Treta, pour lequel il avait « volé » sa place de Premier ministre, il disait que les chiens aboient, la caravane passe. Pour l'instant, la caravane a fait un arrêt à la maison d'arrêt de Bamako-Coura. Reste à savoir, si l'un des politiciens les plus versatiles du Mali, pourrait se tirer de ce guépier judiciaire.

■ Moctar Sow

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74^{ans} **Malikilé**
 MIGRATION IRREGULIERE !
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Jeune Afrique



Caméra au poing, Patrick Puzenat et Thierry Dechilly ont suivi le musicien camerounais sur près de 100 000 km pour réaliser ce documentaire hors normes. Un film hommage qu'il avait pu voir avant de disparaître, en mars 2020.



En #Suisse, l'enseignement professionnel est traditionnellement une filière valorisée que beaucoup de jeunes choisissent et qui ne ferme pas la porte à des études généralistes. Un modèle jugé adapté à de nombreux pays africains.



« Que sont devenues les figures du clan Trabelsi ? » (1/3). Entre les rumeurs de remariage avec un prince saoudien, les frasques de sa fille Nesrine et de son désormais ex-mari le rappeur K2 Rhym, l'exil doré de Leïla Ben Ali prend parfois les allures de chronique people.



À moins de deux mois de la présidentielle, l'ancien chef de l'État n'a pas renoncé à peser sur la scène politique gambienne. Depuis Malabo, il rejette l'alliance conclue entre son parti et celui d'Adama Barrow, candidat à un nouveau mandat.



YBC-Communication



#YBC/YB

Sorcellerie autour de l'Or du Mali :

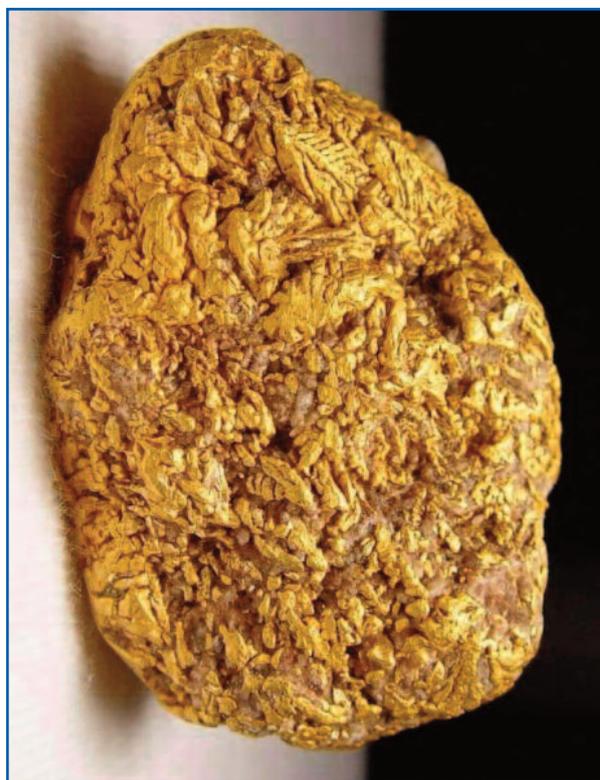
En 2002 et avec seulement trois sociétés minières le Mali était déjà à 63,5 tonnes d'Or et 19 ans après en 2021 avec dix sociétés minières en plus donc treize sociétés minières, le Mali est entre 65 et 71 tonnes d'Or. Il faut maîtriser la sorcellerie pour pouvoir comprendre et ou expliquer cette situation.

Sory traoré .

De 1997 à 2002, avec les sociétés de Sadiola, Morila, et Yatela, la production industrielle de l'or témoigne de l'apport de ce secteur au PIB, 22% en 2002 comme le démontre le tableau ci-dessous.

Année	97	98	99	2000	2001	2002
Quantité Produite	16 t	21 t	23 t	26 t	51 t	63,5 t
Montant en Millions	96	126	138	156	306	360

Source : DNGM rapport de la commission de suivi et de contrôle des sociétés minières 2002



■ Cour constitutionnelle du Mali



Mardi 12 octobre 2021 : Le Président Amadou Ousmane TOURE en mission à Maputo (Mozambique) pour le 3ème Symposium international à Maputo du 14 au 16 Octobre 2021, Monsieur Beyla BA, Doyen des Conseillers a reçu l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite, une école politique et démocratique qui ambitionne d'amener les jeunes à connaître/ comprendre les Institutions de la République du Mali parmi lesquelles la Cour Constitutionnelle. A l'issue de la rencontre les participants ont visualisé un documentaire qui retrace la vie de la Cour.



■ Fier d'être Malien.



INFO Son Excellence le Président de la République de la Guinée Bissau, Umaro Sissoco Embaló est déjà à Conakry pour une visite de travail et d'amitié. Il a été reçu par son homologue du Guinée Conakry, le colonel Mamady Doumbouya.



■ Ammy Baba Cisse



Plus de 1500 éléments des forces de l'ordre ont été déployés pour le Maouloud au stade du 26 Mars. Aucun incident signalé.

■ Radio Guintan



Gao célébration du Maouloud. Gossi une femme tué par Barkhane. Bko les assises pour la refondation nationale, les membres sont désignés hier. Bko le ministère des affaires religieuses et des cultes charge le HCI pour mener des négociations avec Iyad et Kouffa. Burkina Fasso fin de la visite du président Nigérien. Cote d'Ivoire Bagbo installe son parti.



■ Afri4 Media



TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR SOKHNA AIDA DIALLO : 3 PERSONNES ARRÊTÉES

Urgent - Notre rédaction vient d'apprendre qu'une tentative de meurtre a été perpétrée à l'encontre de Sokhna Aida Diallo. En effet, la veille du Gamou, un groupe d'une quinzaine de personnes se sont introduits au domicile de Sokhna Aida Diallo, appelé Keur Thiofel, à Madinatou Salam, Mbour. Ils étaient cagoulés et équipés de machettes et d'armes à feu. Après avoir escaladé la grille, ils ont demandé : "Où est Sokhna Aida Diallo ?" Ces individus, nombreux et lourdement armés, étaient manifestement prêts à passer à l'acte. Les malfaiteurs ont réussi à neutraliser certains gardes mais d'autres ont pu donner l'alerte. Ce renfort a finalement mis en fuite les malfrats. Le soir même du Gamou, ce sont trois autres agresseurs qui ont tenté de s'attaquer à la brave dame. Mais cette fois, ils ont été repérés par les gardes et arrêtés par la gendarmerie. Selon des sources proches de Sokhna Aida Diallo, la cellule juridique de la dame s'est saisie de l'affaire et un pôle d'avocats est à pied d'oeuvre pour porter plainte afin de poursuivre les auteurs de ses exactions en justice et pour que de tels actes ne se reproduisent plus. Le Ministère de l'Intérieur a été avisé afin qu'il garantisse ce droit constitutionnel qu'est le droit à la protection des personnes et des biens. Par ailleurs, la sécurité de la dame a d'ores et déjà été renforcée par une forte équipe de gardes et un dispositif de surveil-

lance et d'alarme. Les talibés de Sokhna Aida Diallo se déclarent eux-aussi prêts à intervenir le cas échéant, en attendant que la justice punisse les coupables.



Un jeune a eu l'ingénieuse idée de mettre au point une marmite avec deux compartiments, permettant de cuisiner deux sauces/plats à la fois. Cette idée va permettre de réduire la consommation d'énergie et de bois.



Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali



DIASPORA: LE PROGRAMME DE MOBILISATION DES COMPÉTENCES DE LA DIASPORA POUR L'EMPLOI AU MALI SUSCITE DE L'ESPOIR.

Le Coordinateur national du Programme de Mobilisation des Compétences de la Diaspora pour l'Emploi au Mali, M. Mahamadou Cissé, a rencontré ce mardi 19 octobre 2021 M. Denis Deschamps, le Délégué Général de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones #CPCCAF dans le cadre de sa mission de restitution et de rencontre des partenaires.

Au menu des échanges, il était question de échanges des bons procédés, de la formation des formateurs, de financement des PME - PMI, des transferts des Compétences et des possibilités de partenariats.

M. Deschamps a salué la pertinence du programme et a exprimé toute sa disponibilité pour l'accompagner.



Maître Cheick Oumar Konaré



NOUVEAU MOTIF DE DIVORCE ENTRE BAMAKO ET PARIS

Le gouvernement malien a annoncé, mardi 19 octobre, avoir mandaté le Haut conseil islamique (HCIM) pour négocier avec les groupes terroristes maliens, notamment ceux dirigés par Iyad Ag Ghali et Amadou Kouffa.

"Le ministre des affaires étrangères s'est entretenu la semaine dernière avec le HCIM pour l'informer du désir du gouvernement de négocier avec tous les groupes radicaux maliens, y compris Iyad Ag Ghali et Amadou Kouffa", a déclaré le porte-parole du ministère, Khalil Camara.

Un responsable du HCIM, Mohamed Kimbiri, a confirmé que l'institution avait été mandatée pour négocier avec les chefs terroristes maliens, mais pas étrangers.

Après l'affaire des mercenaires russes du groupe Wagner, le Mali

engage donc un nouveau bras de fer avec la France dont le président, Emmanuel Macron, avait annoncé en juin que l'armée française ne mènerait plus d'opérations conjointes avec les pays sahéliens qui négocieraient avec les groupes terroristes.

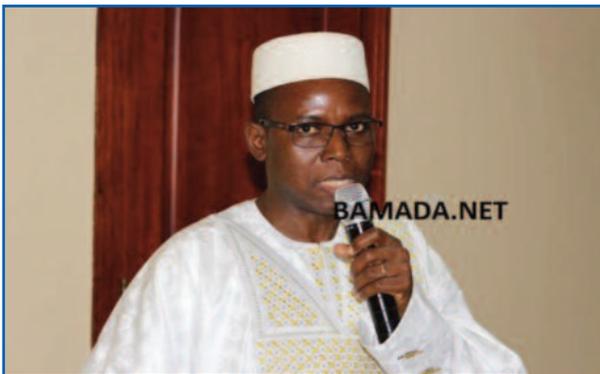
Source : France 24



■ Koulouba Actu



Tout le monde se pose la question de savoir quelle est l'identité du ministre dont le dossier vient d'être transmis à la justice par l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (Oclei). Selon cette structure de contrôle, c'est la preuve que la loi est appliquée à tout le monde. Les ministres et d'autres personnalités qui bénéficient de privilège de juridiction ne peuvent plus se cacher derrière les textes.



■ Samba Gassama General



Il dit que le régime depuis la chute de IBK n'est pas légitime mais il n'a pas démissionner de son poste à la présidence après la chute d'IBK il a été débarqué par Bah N'daw plusieurs mois après. Maintenant qu'il a été débarqué il parle de régime illégitime, heyy politicien magni

■ Larmes des pauvres



#Mali --#Ségou Ce 20/10 vers 9h, deux (2) peul ont été tués par des miliciens dozo près de #Molodo-Bambara dans le cercle de #Niono. Selon les témoins, six dozo patrouillent dans le secteur à la recherche des personnes appartenant à la communauté peul.

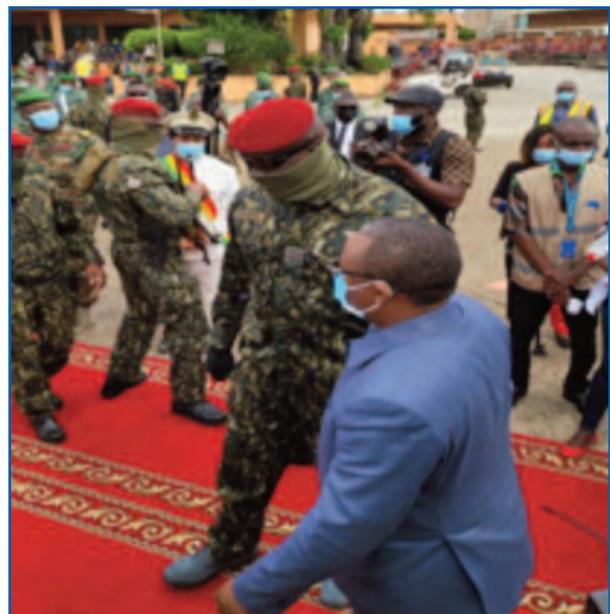
#Mali -- #Dioila dans la nuit du 19 au 20/10 vers 23h des hommes armés non identifiés estimés à une vingtaine ont attaqué le poste de contrôle de la gendarmerie de #Beleko. Un gendarme a été tué, des motos brûlées et d'autres biens emportés.



■ Umaro Sissoco Embaló



Dans le cadre d'une visite d'amitié et de travail, je suis arrivé ce 20 Oct à Conakry et accueilli par mon homologue, le président du Comité National de Rassemblement et du Développement, le Colonel Mamadi Doumbouya et les membres des missions diplomatiques accréditées en Guinée.



Rentrée scolaire 2021-2022 : Les instructions de la tutelle



La ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a rencontré, le vendredi dernier dans les locaux du Centre National des Ressources de l'Éducation Non Formelle (CNRENF), les directeurs des Académies d'Enseignement (DAE). Il s'agissait d'échanger avec eux sur le bilan de l'année scolaire (2020-2021) et les préparatifs de la rentrée scolaire (2021-2022).

Les interlocuteurs de la ministre ont fait un large tour d'horizons des péripéties de l'année scolaire écoulée et les efforts à accomplir pour réussir la nouvelle rentrée. Ils ont fait de nombreuses propositions. La ministre de l'Éducation Nationale a déclaré que son département fera la synthèse des propositions, des recommandations et des besoins exprimés pour être validés sur des notes.

Elle a aussi déploré la rétention des notes, le boycott des examens et la fermeture des structures de l'éducation qu'elle juge comme des actes antisyndicaux et anti-pédagogiques. Certes, les enseignants ont des droits, mais ils ont aussi des obligations, a-t-elle rappelé, avant d'ajouter que l'Etat s'assumera en prenant ses responsabilités.

Mme Sidibé Dédéou Ousmane a également annoncé que le gouvernement fera l'audit du personnel enseignant. Des instructions ont été données aux DAE pour la gestion des notes de classe, des résultats des examens scolaires, la poursuite de la réhabilitation des salles de classes, voire de prendre des sanctions administratives contre tous les conseillers pédagogiques (CP) et les directeurs d'écoles qui s'affichent avec les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016.

Concernant les orientations des élèves admis au Diplôme d'Études Fondamentales (DEF), au titre de l'année scolaire (2021-2022), elles seront proclamées vendredi prochain dans les Académies d'Enseignement, selon les informations recueillies auprès du département de l'Éducation. La liste sera aussi disponible sur le site web du Ministère de l'Éducation Nationale : www.education.gov.ml. Cette année, ils sont 138.000 élèves réguliers à être orientés dans les classes de 10^{ème} année repartis entre 113 établissements scolaires publics, soit 31%. En d'autres termes, les autres 69% seront accueillis dans 1.852 établissements scolaires privés. Les élèves âgés de 11 à 16 ans seront orientés au lycée. Ceux âgés de 17 à 18 ans feront le Brevet de Techniciens (BT1 et 2).

Les admis de la tranche d'âge de 19 à 20 ans feront le Certificat d'Appétence Professionnel (CAP). Mais tous ceux qui ont plus de 20 ans ne seront pas orientés. Il en est de même pour les candidats libres (CL).

Sidi Y. WAGUÉ / Source : L'ESSOR

Administration pénitentiaire : 136 nouveaux surveillants de prison prêts à servir



Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mahamadou Kassogué, a présidé jeudi dernier à la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Éducation Surveillée (DNAPES), la cérémonie de sortie de la 10^{ème} promotion des élèves surveillants de prison et du premier contingent de la Brigade d'Intervention Pénitentiaire (BIP), du Centre de formation temporaire de Kéniéroba.

C'était en présence de la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Réformes politiques et institutionnelles, Fatoumata Sékou Dicko, du Directeur de la DNAPES, Ibrahim Tounkara, ainsi que de plusieurs responsables militaires et paramilitaires. La promotion porte le nom de feu Adjudant-chef Dramane Dembéle, tombé sous les balles des terroristes lors de l'attaque de la Maison d'Arrêt de Kimparana, dans la nuit du 10 au 11 août 2020. Elle compte 136 élèves surveillants de prison dont 16 femmes. À l'issue de la formation, les Adjudants stagiaires Alou Badra Cissé de la 10^{ème} promotion des élèves surveillants de prison et Alima Ditio Diarra de la BIP, se sont illustrés majors de leurs unités respectives. Dans son intervention, le Directeur du Centre de formation militaire temporaire de Kéniéroba, le Colonel Youba Coulibaly, a rappelé certaines qualités dont les stagiaires surveillants devraient désormais disposer. Il s'agit, entre autres, de l'amour ardent de la patrie, de la volonté de servir dignement le pays, du respect des lois, de la confiance aux chefs et aux camarades. À son tour, le Commandant de la BIP, le Sergent-chef Abdoulaye Diarra, a rendu un vibrant hommage aux agents pénitenciers tombés au service de la nation suite aux événements malheureux liés à certaines prisons du pays. Ainsi, il rappellera le meurtre ignoble de l'Adjudant-chef Kolla Sofara en 2014, à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, et l'enlèvement du Sergent Abdoulaye Dissa pendant l'attaque terroriste de la prison de Banamba en 2016, qui reste jusque-là introuvable. A ces actes tragiques, s'ajoutent des évasions massives notamment dans les prisons de Ségou, Ouélessébougou, San et récemment de Barouéli.

Le Garde des Sceaux a indiqué que la mise en place de la BIP était très attendue, pour la simple raison qu'elle permettra, fondamentalement, d'assurer une gestion efficace des crises et des incidents dans les établissements pénitentiaires.

Aboubacar TRAORÉ / Source : L'ESSOR

Rapports annuels 2019 et 2020 : L'OCLEI met le doigt sur des avantages abusifs



L'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) a exposé, jeudi au Parc national de Bamako, le contenu de ses deux rapports devant la presse. Les responsables de l'Office ont également mis à profit pour parler des enjeux, perspectives et difficultés rencontrées pendant l'élaboration de ces documents.

La rencontre, qui est intervenue juste après la remise de ces rapports au Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a été présidée par le Président de l'OCLEI, Dr Moumouni Guindo.

Au titre de la prévention, l'OCLEI a mené 19 activités d'information et de sensibilisation à travers le pays, a expliqué son président. En matière de contribution à la répression, a ajouté Dr Moumouni Guindo, la structure a transmis à la justice neuf dossiers d'enrichissement illicite présumé. L'OCLEI a constaté qu'en dehors de toute légalité, deux responsables de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) ont perçu 2,053 milliards de FCFA comme indemnités de départ à la retraite. Par mois, l'un de ces deux responsables percevait une pension de plus de 6 millions de FCFA et l'autre plus de 8 millions de FCFA, a dénoncé le Président de l'OCLEI. Concernant l'évaluation des activités de lutte contre l'enrichissement illicite, l'OCLEI a analysé les rapports d'audit ou d'activités des structures de contrôle et autorités de régulation sectorielle. En 2019, 51,04% des recommandations formulées par les structures de contrôle ont été entièrement mises en œuvre. Ce taux a chuté à 27,99% en 2020, a déploré le magistrat.

Parlant des difficultés, Dr Moumouni Guindo précisera que sa structure évolue dans un environnement national ambigu face à la corruption, depuis son opérationnalisation en juin 2017. Il a révélé que les enquêtes de l'OCLEI sont ralenties par des obstructions érigées au niveau des services domaniaux et fonciers par des agents qui, au nom d'un syndicat, empêchent les officiers de police judiciaire de l'OCLEI d'accéder aux registres et aux documents fonciers. « Cette situation illégale qui perdure depuis mars 2020, doit cesser », a plaidé Dr Moumouni Guindo.

Créé en 2015, l'OCLEI est chargé de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de lutte contre l'enrichissement illicite qui existent au niveau national, sous régional et international. Il mène des activités de prévention de l'enrichissement illicite par l'information et la sensibilisation des populations. L'Office a également pour mission de mener des en-

Niono : Le gouvernement au secours des déplacés



Depuis quelques temps, le Cercle de Niono, zone agropastorale par excellence, connaît une insécurité grandissante caractérisée par des tueries, des enlèvements de personnes et de bétail par des groupes armés terroristes. Ils brûlent également les habitations, les récoltes dans le but d'installer la famine et provoquer le départ des populations de leurs sites. Le cercle compte aujourd'hui plus de 29.000 déplacés qui sont dans la plupart des cas logés dans des salles de classe, des cours des mairies ou même chez des parents. L'État, les ONG de la place et des personnes de bonne volonté leur font des gestes.

Le vendredi dernier, le ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement Social, chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, Oumar Diarra, à la tête d'une importante délégation, a remis aux déplacés de Siby (M12), de la Commune rurale de Marico, et de Sinko, de la Commune rurale de Sokolo, 15 tonnes de céréales, 140 moustiquaires et 241 nattes. La cérémonie de donation a eu lieu à N'Débougou dans la Commune rurale de Sirifila Boundi. À cette occasion, le ministre délégué a transmis aux populations déplacées le salut fraternel des autorités de la Transition. Oumar Diarra leur a également notifié l'accompagnement, le soutien et la solidarité du président et l'ensemble du gouvernement de Transition. Il a enfin demandé aux populations de soutenir les Forces armées maliennes (FAMA) qui sont à l'œuvre pour rétablir la paix, la quiétude et créer les conditions pour le retour des déplacés. Le chef de village de Siby (M12) a, au nom des déplacés, remercié les autorités de la Transition pour ce geste de solidarité à leur endroit. Après N'Débougou, le ministre délégué a rencontré dans la salle de conférence du cercle les autorités coutumières, la société civile et les représentants des déplacés au sujet de l'insécurité qui sévit dans le cercle.

Mahamadou SAMAKÉ / Amap-Niono / Source : L'ESSOR

quêtes qui contribuent à la répression du phénomène.

L'OCLEI réalise des études et des analyses afin de formuler des recommandations d'amélioration de la gestion publique. Le Mali s'est doté en 2014 de la loi portant prévention et répression de l'enrichissement illicite.

Baye TRAORÉ / Source : L'ESSOR

Mali : Beaucoup de questions autour des négociations avec les jihadistes

C'est une information RFI que nous vous donnions mardi 19 octobre : le gouvernement de Transition malien a mandaté le Haut Conseil Islamique pour ouvrir des discussions avec le Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM) d'Iyad Ag Ghaly, et avec la Katiba Macina d'Amadou Kouffa. Deux groupes terroristes liés à al-Qaïda, qui contrôlent certaines parties du territoire et qui mènent des attaques meurtrières presque quotidiennement dans le nord et le centre du pays. Une annonce qui ne surprend pas, les autorités de Transition ayant déjà exprimé leur volonté d'ouvrir de telles négociations. Mais ces discussions posent tout de même certaines questions.

L'annonce est officielle, mais peu détaillée. Le gouvernement de Transition n'a précisé ni la base ni les limites des discussions qui pourraient être menées avec Iyad Ag Ghaly et Amadou Kouffa. Le Haut Conseil Islamique du Mali s'est vu confier la mission d'amorcer ce dialogue. Un choix stratégique mais qui, selon Ibrahim Maïga, analyste sur les questions de paix et de sécurité au Sahel, comporte aussi ses limites :

« C'est une organisation qui a déjà un réseau sur le terrain, une expertise reconnue. Mais la question du dialogue avec ces groupes n'est pas que

d'ordre religieux. Les facteurs qui poussent à s'engager au sein de ces groupes n'ont absolument rien de religieux. Il y a énormément de frustration liée souvent aux statuts sociaux, à des questions de vengeance... C'est la raison pour laquelle il est important, dans la constitution de cette commission, que la base d'expertise soit la plus large possible. » Le dialogue avec les groupes jihadistes maliens est une recommandation du Dialogue national inclusif de 2019. Mais pas une solution miracle, prévient le chercheur Ibrahim Maïga, qui juge nécessaire de poursuivre, dans le même temps, la riposte militaire :

« Ce sont des solutions et des options complémentaires. C'est une question de rapport de forces : pour avoir une offre qui puisse être prenable, il faudrait que la situation sur le terrain soit à votre avantage. »

Quels pourraient être les contours d'un compromis acceptable ? Les concessions envisageables et celles qui ne le sont pas ? Pour les Maliens d'abord, mais aussi pour les pays voisins où sévit également le GSIM, et pour les partenaires internationaux du Mali, dont certains, à commencer par la France, ont déjà exprimé leur opposition à ce type de négociations.

Enfin, et ce n'est pas un détail négligeable, on ne sait pas encore comment réagiront les chefs jihadistes concernés à cette nouvelle initiative, a fortiori dans un contexte politique, sécuritaire et diplomatique particulièrement bouillonnant. Les négociations n'ont pas encore commencé qu'elles suscitent déjà de nombreuses interrogations.

Source : RFI



www.malikile.com



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mali : La MINUSMA accompagne la mise en place des cadres de concertation des organisations de défense des droits de l'homme



Les 04 et 06 octobre derniers, la Division des Droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA a inauguré le lancement des projets d'appui à la mise en place des cadres de concertation d'organisations de défense des droits de l'homme, basées dans les régions de Sikasso, Ségou et de Mopti, ainsi que le District de Bamako. Ce projet pilote a pour principal objectif de renforcer les capacités des organisations locales de défense des droits de l'homme en matière de surveillance de la situation des droits de l'homme dans leurs régions respectives, de conduite des enquêtes et de publication des rapports. Il s'agit plus particulièrement de favoriser une meilleure coordination des actions au niveau des différentes organisations locales des droits de

l'homme et un meilleur suivi de la situation des droits de l'homme, notamment à travers la saisine des mécanismes y dédiés au niveau national, régional et international.

Des projets favorisant la mise en œuvre des objectifs stratégiques et tâches prioritaires de la MINUSMA et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Ledit projet aspire à favoriser la consolidation des acquis dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paix mais aussi, encourager l'appropriation de l'Accord par les forces vives du Mali, notamment les organisations de promotion et de protection des droits de l'homme. En effet, ces cadres auront l'immense respon-

sabilité de contribuer à la promotion et la protection des droits de l'homme et suivre l'état d'avancement des efforts visant la lutte contre l'impunité afin de favoriser les acquis en matière de paix et de stabilité et de protection de la population civile. Ainsi, ces cadres serviront d'espace de dialogue et d'échanges francs et constructifs avec les autorités locales ; administratives ; judiciaires ; militaires et sécuritaires, ainsi qu'avec les autorités traditionnelles et religieuses, mais également avec tout autre acteur clé, œuvrant pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Mali.

Une participation représentative

Les deux cérémonies de lancement qui ont eu lieu respectivement à Sikasso le 4 octobre et



à Ségou le 6 octobre, ont réuni plus d'une centaine de participants dont une trentaine de femmes, tout en respectant les mesures barrières contre la pandémie Covid 19. Les cérémonies ont enregistré la participation des autorités administratives, judiciaires et sécuritaires pour chaque région, notamment le Gouverneur, le Maire de la Commune urbaine, le Procureur de la République, les représentants des Commandants des régions militaires ; ainsi que des représentants des autorités religieuses et traditionnelles ; des représentants de la société civile mais également des organisations de femmes, de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et des médias de la presse écrite et audiovisuelle.

... Et interactive

Dans ses mots de circonstance, Guillaume NGEFA, le Directeur de la DDHP/Représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Mali, s'est félicité de la forte représentation des autorités étatiques. Cela démontre selon lui « leur volonté de continuer à accompagner les acteurs de la société civile pour la promotion et la protection des droits de l'homme au Mali ». M. NGEFA a également rappelé que les Cadres avaient été formés en mai dernier par la Division qui les a encouragés à travailler dans le respect des principes fondamentaux d'impartialité, de neutralité et d'objectivité, afin de contribuer aux efforts de l'Etat par des

recommandations critiques et constructives. Le Directeur de Cabinet du Gouverneur de Ségou a exprimé ses remerciements à l'endroit de la MINUSMA pour son appui aux partenaires de la société civile à travers ce projet. Il a également souligné les défis qui se posent en matière de droits de l'homme dans les régions de Mopti et de Ségou et a salué l'initiative qui contribuera à réduire les tensions et à protéger les populations civiles.

Face aux défis sécuritaires que connaît le pays, le Gouverneur de Sikasso a quant à lui indiqué que : la situation nécessite une vigilance et une surveillance accrues des droits de l'homme par les défenseurs et organisations de défense des droits de l'homme ». Il a remercié la DDHP pour son soutien et a officiellement déclaré le début des activités du cadre.

Un engagement commun à différentes échelles

Notons également la participation à Ségou, du Premier Conseiller politique de l'Ambassade du Canada au Mali pour souligner son soutien auprès de la Division et des partenaires locaux dans leurs actions pour la défense des droits de l'Homme.

Youssef KONE, Coordinateur du Cadre de concertation des organisations de défense des droits de l'homme de Sikasso, a témoigné sa reconnaissance à la MINUSMA pour son accompagnement. Il a en outre souligné la nécessité de la création du Cadre compte tenu du contexte sécuritaire et pour une meilleure synergie des actions entre les acteurs locaux et internationaux. « Je ne dirais pas que le conflit est en train de se déplacer à Sikasso, mais l'insécurité est en train de grandir à Sikasso, » a-t-il affirmé avant d'ajouter qu'« il était nécessaire de créer ce cadre pour mener des activités de surveillance, de monitoring et d'enquêtes ». Selon lui, ce cadre doit travailler en synergie avec les autorités pour les accompagner à travers des actions de prévention. Et M. KONE de clore son propos en déclarant « la prévention est une des meilleures armes pour combattre l'insécurité et de nombreux fléaux qui gangrènent la société ».

Les cérémonies ont pris fin par des remises symboliques de lots de matériel promotionnel et de kits de surveillance ainsi que par la visite des locaux des cadres de concertation de Sikasso et Ségou.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



De la production d'électricité à la recherche pétrolière : Lamine Seydou Traoré au four et au moulin

Lors du dernier conseil des ministres, tenu à Koulouba sous la présidence du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, a encore prouvé, à travers un certain nombre de textes adoptés, que son obsession reste la satisfaction des maliens en termes d'eau et d'électricité, et surtout des ressources naturelles du sous-sol malien !

En effet, le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant modification de la Loi n°2015-035 du 16 juillet 2015 portant organisation de la Recherche, de l'exploitation et du transport des hydrocarbures, un projet de décret modifiant le Décret n°2016-0272/P-RM du 29 avril 2016 fixant les modalités d'application de la Loi n°2015-035 du 16 juillet 2015, un projet de décret portant approbation du contrat-type de partage de production.

Le ministre Lamine Seydou Traoré justifie la pertinence de ces textes par le fait que le Mali dispose d'un potentiel pétro-gazier couvrant une superficie de 900 mille Kilomètres carré, ayant nécessité que le gouvernement adopte

un dispositif législatif et réglementaire pour encadrer le développement du secteur pétrolier. L'adoption de ce dispositif a permis d'attirer des investisseurs nationaux et internationaux dans le secteur et d'enregistrer de réelles avancées dans la recherche des hydrocarbures.

Cependant, note le ministre Traoré, la crise politico-sécuritaire que le Mali connaît depuis 2012 a ralenti les investissements. Les projets de textes ainsi adoptés permettront de rendre notre cadre législatif et réglementaire conforme aux standards internationaux, de relancer la recherche pétrolière en rehaussant le niveau d'attractivité du secteur, d'encourager la promotion et l'exploitation du gaz naturel ainsi que de l'hydrogène.

Toujours sur proposition du ministre Lamine Seydou Traoré, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives au Mali. Le Mali, faut-il le rappeler, a adhéré à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en 2006. Une Initiative qui vise à promouvoir la gestion

transparente et responsable des revenus issus de l'exploitation des ressources extractives tels que le pétrole, le gaz, les métaux et les minerais.

La mise en œuvre de cette Initiative se fait conformément à une norme dénommée « Norme Initiative pour la Transparence des Industries Extractives ». L'application de cette norme exige des entreprises extractives la publication de la liste de leurs bénéficiaires effectifs, leurs degrés de participation, les modalités d'exercice de cette participation ou de contrôle desdites entreprises. L'adoption du projet de décret permettra, fera savoir le ministre Traoré, d'améliorer la traçabilité des flux financiers du secteur extractif, d'atténuer les risques de corruption, de blanchiment de capitaux et d'augmenter les recettes fiscales.

Sur un tout autre front à des milliers de kilomètres de Bamako, le ministre Lamine Seydou Traoré s'était fait le devoir de défendre les intérêts du Mali au Forum international « Semaine de l'Energie Russe », tenu à Moscou, le 13 octobre dernier, et dont la cérémonie d'ouverture et la séance plénière ont été présidées par Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, en présence de grandes personnalités venues du monde. Le thème du panel discussion pour ce 20ème anniversaire était « World Energy : Transformation pour le développement ».

Ce forum intervient dans un contexte où la crise énergétique est devenue une problématique mondiale à cause du réchauffement climatique, d'où la qualité des participants, notamment des gestionnaires des grandes en-



treprises et associations industrielles, des experts et des spécialistes, afin de discuter de l'état actuel et les perspectives de l'énergie mondiale, ses tendances les plus importantes, tout en proposant des mécanismes pour la stabilisation à long terme du marché de l'énergie, tout en essayant de trouver un équilibre entre ces actions et le réchauffement climatique.

Dans ce registre, Vladimir Poutine s'est voulu pragmatique, en annonçant que son pays visait la neutralité carbone d'ici 2060. « Dans la pratique, la Russie s'efforcera d'atteindre la neutralité carbone de son économie. Et nous avons fixé un objectif concret, au plus tard en 2060 », a déclaré Poutine, non sans rappeler que la rencontre vise plutôt à chercher comment continuer à répondre aux besoins de la population croissante de la Terre, en 2040, dans la mesure où cette population sera de neuf milliards de personnes, et comment éviter la destruction de notre planète.

L'occasion a surtout été bonne pour Lamine Seydou Traoré de plaider la cause Mali dans le but de motiver et de mobiliser les investisseurs russes dans le cadre du Partenariat Public-Privé pour le bonheur des populations maliennes en matière de disponibilité et d'accessibilité à faible coût aux énergies. Il s'agira de faire en sorte que des opérateurs privés puissent réaliser de nouveaux réseaux et se faire rembourser dans le temps avec les produits générés par ces investissements.

Déjà, des contrats pour réaliser un investissement de 1.400 milliards de FCFA dans notre pays ont été conclus avec des opérateurs privés, les partenaires techniques et financiers ont mobilisé 400 milliards de FCFA, et 500 milliards de FCFA seront mobilisés par l'État, soit un total de 2.300 milliards. C'est ainsi que la délégation malienne a tenu à rencontrer les responsables russes de l'association pour la coopération économique avec l'Afrique et le Président du comité présidentiel de coopération avec l'Afrique.

■ **Yama DIALLO**

Sikasso : Journée porte ouverte autour des technologies agricoles intelligentes

Une journée porte ouverte autour des technologies agricoles intelligentes face au climat (CSAT) a regroupé, vendredi dernier, les responsables des services régionaux de l'Agriculture, les représentants de l'Association Malienne d'Eveil au Développement Durable (AMEDD) et leurs partenaires, ainsi que plusieurs producteurs agricoles des Communes de Kadiolo, Zégoua et Loulouni.



Cette journée s'est tenue en présence du Coordinateur CSAT Mali/Niger, Tahirou Abdoulaye, et du Directeur Régional de l'Agriculture de Sikasso, Mory Sylla. Le CSAT est un projet de diffusion des technologies agricoles intelligentes face au climat pour améliorer les moyens de subsistance et

la sécurité alimentaire financé par l'Ambassade de Norvège et mis en œuvre par IITA, un institut qui est partenaire à l'ONG AMEDD intervenant dans les régions de Sikasso et de Ségou. C'est dans le souci d'amener les producteurs et productrices des zones d'intervention du projet à échanger leurs connaissances

et expériences autour des technologies promues par le projet CSAT que l'ONG AMEDD a initié ces visites inter paysannes dans la Région de Sikasso.

L'évènement visait notamment à mobiliser les acteurs autour des technologies promues par le projet, faciliter les échanges entre les producteurs d'une part, et d'autre part entre les décideurs et producteurs pour partager les leçons apprises, les succès et les contraintes dans l'application des dites technologies de résilience. Il s'agissait également d'amener les producteurs et productrices à échanger sur leurs succès et contraintes liées à la mise en œuvre des technologies agricoles promues, de recueillir les réactions des producteurs et les traduire en recommandations, afin d'orienter les activités futures du projet.

La visite a commencé dans un champ de soja du producteur Tahirou Diamouténé, dans la Commune rurale de Koboïla. Cette parcelle de multiplication de soja a retenu l'attention des visiteurs qui ont longuement échangé avec le producteur. Diamouténé a remercié les partenaires pour leur appui matériel et le renforcement de capacité suite aux nombreuses formations.

Dans le village de Banankoro, toujours dans la Commune de Koboïla, la délégation a visité plusieurs parcelles de rotation maïs-soja et des parcelles d'adoption. Le producteur de ces champs, Daouda Traoré, a soulevé quelques difficultés avant de souhaiter un accompagne-

ment en équipements agricoles.

La délégation a également visité plusieurs parcelles de soja et de maïs dans le village de Nassoulou, Commune de Zégoua, à la frontière Mali/Côte d'Ivoire. Les producteurs de cette localité ont salué le partenariat avec l'ONG AMEDD qui leur a permis d'adopter le système de rotation soja-maïs. Selon eux, la culture du soja enrichit le sol et diminue l'utilisation de l'engrais chimique. Le Maire de Zégoua et les producteurs ont souhaité la prolongation du projet et la diversification de ses interventions. Le projet est à sa troisième année de diffusion des technologies et des bonnes pratiques agricoles pour lever les contraintes liées aux changements climatiques, au déficit de l'insécurité alimentaire auxquelles sont confrontées les masses rurales.

Dans les villages de Yiriwani, Sémina et Lanfiala, dans la commune de Loulouni, en plus du Maïs-Soja, la culture fourragère de Brachiaria et Mucuna a été introduite dans certaines zones pour aider les éleveurs.

À l'issue des visites des différentes parcelles, le coordinateur CSAT Mali/Niger a déclaré être très satisfait des résultats constatés sur le terrain concernant la multiplication et l'adoption des différentes variétés de Soja. Nous remercions l'ONG AMEDD pour ses efforts et souhaitons la pérennisation de ces acquis après le projet, a conclu Tahirou Abdoulaye.

Le Directeur Régional de l'Agriculture de Sikasso, dira pour sa part : « Nous sommes dans

la mouvance des changements climatiques, donc des technologies sont développées pour prendre en compte tous les contours de cette situation ». Mory Sylla a vivement remercié tous les partenaires qui accompagnent le monde rural pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Selon lui, la culture du Soja, du Brachiaria et du Mucuna constitue également une alternative au déficit d'engrais minéraux auquel les agriculteurs sont confrontés tous les ans. Il a encouragé les producteurs à pérenniser ces acquis après la fin des projets.

Dans les deux régions d'intervention de l'ONG AMEDD, le projet CSAT offre aux producteurs des options pour augmenter leurs résiliences et leurs adaptations aux variabilités et au changement climatique.

Les bénéficiaires du projet regroupent les agriculteurs, les coopératives de productions de semences, les agro dealers, les commerçants de céréale, les transformateurs, les élus communaux. Les bénéficiaires du projet dans chaque commune d'intervention sont organisés en structure fonctionnelle que sont les plateformes d'innovations. De nos jours, celles-ci sont au nombre de 16, réparties dans les seize communes d'intervention de l'ONG AMEDD.

Fousseyni DIABATÉ
Amap-Sikasso
Source : L'ESSOR



Réchauffement climatique : Plus de 100 millions d'africains menacés d'ici à 2030, selon l'ONU

Dans un rapport, les Nations Unies soulignent l'aggravation de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des déplacements de population sur le continent l'an dernier.



Une centaine de millions de personnes extrêmement pauvres sont menacées par l'accélération du réchauffement climatique en Afrique, où les rares glaciers devraient avoir disparu d'ici aux années 2040, a indiqué l'ONU, le mardi 19 octobre. Dans un rapport sur l'état du climat en Afrique publié à moins de deux semaines de l'ouverture de la COP 26 à Glasgow, l'ONU met en évidence la vulnérabilité disproportionnée de l'Afrique et souligne que le changement climatique a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les déplacements de population sur le continent l'an dernier.

« D'ici à 2030, on estime que jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres [c'est-à-dire vivant avec moins de 1,90 dollar par jour] seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique si des mesures adéquates ne sont pas prises », a déclaré la Commissaire à l'Économie rurale et à l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine (UA), Josefa Leonel Correia Sacko, dans l'avant-propos du rapport. « En Afrique subsaharienne, le changement climatique pourrait entraîner jusqu'à 3 % de baisse supplémentaire du produit intérieur brut d'ici à 2050 », a-t-elle ajouté.

Ce rapport, coordonné par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) de l'ONU, est le fruit d'une collaboration avec la Commission

de l'UA, la Commission Economique pour l'Afrique et diverses organisations scientifiques internationales et régionales et des Nations Unies.

« Au cours de l'année 2020, les indicateurs climatiques en Afrique ont été caractérisés par une augmentation continue des températures, une accélération de l'élévation du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes tels que les inondations, les glissements de terrain et les sécheresses, et les impacts dévastateurs associés », a expliqué pour sa part le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans l'avant-propos. « La fonte rapide des derniers glaciers d'Afrique de l'Est, dont on s'attend à ce qu'elle soit totale dans un avenir proche, nous alerte d'un changement imminent et irréversible du système Terre », a-t-il relevé.

Vers une « déglaciation totale »

L'an dernier, l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. L'année 2020 se positionne ainsi entre la troisième et la huitième année la plus chaude jamais enregistrée sur le continent, selon le rapport. La tendance au réchauffement sur trente ans pour la période 1991-2020 était supérieure à celle de la période 1961-1990 dans toutes les sous-régions africaines et nettement supérieure à celle de

la période 1931-1960. Les taux d'élévation du niveau de la mer le long des côtes tropicales et de l'Atlantique sud ainsi que de l'océan Indien sont pour leur part plus élevés que le taux moyen mondial.

Quant aux glaciers africains – bien que trop petits pour servir de réservoirs d'eau importants, ils ont une importance touristique et scientifique de premier plan –, leur taux de recul actuel est supérieur à la moyenne mondiale. Selon l'OMM, si cette tendance se poursuit, « elle conduira à une déglaciation totale d'ici aux années 2040 ». Seules trois montagnes en Afrique sont couvertes de glaciers : le massif du mont Kenya (Kenya), les monts Rwenzori (Ouganda) et le mont Kilimandjaro (Tanzanie).

Pour se préparer à l'intensification des phénomènes climatiques dangereux à fort impact, l'OMM appelle l'Afrique à investir dans les infrastructures hydrométéorologiques et les systèmes d'alerte précoce. L'organisation estime que la mise en œuvre rapide de stratégies d'adaptation en Afrique stimulera le développement économique et générera davantage d'emplois pour soutenir la reprise économique après la pandémie de Covid-19 et appelle à favoriser une « relance durable et verte » du continent.

Source : Le Monde avec AFP

Port autonome de Lomé : Redynamiser l'axe Lomé- Bamako

C'est par une journée portes ouvertes que le séjour à Bamako de la délégation du Port autonome de Lomé (Togo), avec à sa tête son secrétaire général, Kabi Tchada Komi Essoneya, (Mali) a pris fin. Les échanges avec les opérateurs économiques maliens visaient à trouver des solutions idoines aux problèmes que rencontrent ceux-ci sur le corridor Bamako-Lomé. Cela pour faciliter la reprise les échanges commerciaux. C'était ce mardi 19 octobre 2021, à l'hôtel Radisson Collection (ex Shératon).

La cérémonie d'ouverture de cette journée portes ouvertes qui a permis d'exposer aux opérateurs maliens les atouts du port autonome de Lomé, était présidée par le ministre des Transports et des Infrastructures, Mme Dembélé Madina Sissoko. Elle était assistée par le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM), Youssouf Bathily. Après le visionnement d'une vidéo sur le port, de sa création à nos jours, le président Bathily fera remarquer que celui-ci a connu une mutation progressive au niveau de ses infrastructures. Cette prospection économique malienne, auprès des décideurs et opérateurs économiques, permettra d'établir un partenariat gagnant-gagnant entre les deux nations. Et M. Bathily de poursuivre en disant qu'à travers cette mission, il s'agit de promouvoir l'infrastructure portuaire, ses atouts comme zone de transit dans le cadre des échanges commerciaux.

Le chef de la délégation Kabi Tchada Komi Essoneya, dans son intervention, s'est d'abord appesanti sur les avantages qu'offre le port autonome de Lomé. Selon lui, celui-ci est doté d'une profondeur de 16, 60. Ce qui fait de lui, à en croire son secrétaire général « le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine pouvant accueillir des navires de 3ème génération ».

Poursuivant M. Kabi Tchada dira que le port autonome de Lomé a mis en place de nouvelles mesures de sécurité, notamment l'ins-

tallation d'un système de télésurveillance des installations portuaires. Aussi, de par sa position stratégique, le Port de Lomé est le seul sur la côte ouest africaine par lequel on peut atteindre plusieurs capitales en un seul jour avec un acheminement des marchandises, a-t-il laissé entendre. C'est pourquoi, il serait intéressant que les opérateurs économiques maliens viennent à la découverte des opportunités qu'offre le port de Lomé.

Pour Mme la ministre, déjà, à la faveur de cette coopération le Mali bénéficie, dans l'en-

ceinte du port de Lomé : d'un magasin d'entreposage de 5000 m² et de terre-pleins de 4000 m² et de bureaux, suivant l'Arrêté présidentiel n°77-25/CAB/PR/MTB du 28 février 1977 et d'une parcelle de terrain de 921 m² pour la construction de bureaux servant d'entrepôts des maliens. Ce qui fait qu'aujourd'hui, notre pays est membre du bureau exécutif de l'Alliance pour la Promotion du Port de Lomé et du Conseil d'Administration.

« Je vous exhorte à inscrire dans vos échanges de cette journée la recherche de solutions idoines aux préoccupations sus mentionnées pour permettre aux Maliens, jadis familiers du corridor Bamako-Lomé, de reprendre activement les échanges commerciaux afin de redynamiser l'axe Lomé-Bamako, pour le bonheur de nos populations respectives » a conclu Mme la ministre.

Ki-Zerbo



ADEMA-PASJ : Tiémoko Sangaré débarqué

Jamais la candidature à la présidence de l'ADEMA-PASJ, l'ex plus grand parti politique malien, n'a autant tourné à l'humiliation pour un président candidat à sa propre succession comme Tiémoko Sangaré ! L'homme, en plus d'être battu à plate couture, risque bien de voir pas mal d'annonces faites par lui dans son discours d'ouverture se retourner contre lui. Son successeur à la tête du parti ayant clairement dit et sans ambages que l'ADEMA soutient la Transition ! Rien d'étonnant donc dans la désillusion de Tiémoko Sangaré. La preuve, celui qui assumait la présidence du depuis 6 ans, n'a fait que rouler pour lui-même... et n'a pas non plus bénéficié du soutien de Sikasso, supposé pourtant être sa base.

Il a beau se lamenter dans son discours d'ouverture, rien n'y fait : il devait rendre le tablier, de gré ou de force, et selon la volonté des congressistes ! Mêmes les opérations de charme lancées à l'endroit des congressistes n'ont pu changer les choses. « **Camarades, ce que vous donnez pour le rayonnement de notre parti n'a pas de prix, c'est votre temps, vos énergies, votre conviction, en un mot, votre engagement militant. Poursuivez sur cette voie et notre parti se portera davantage mieux. Après la tenue, dans l'entente et la cohésion, des congrès couplés des mouvements des femmes et des jeunes, le 10 octobre 2021, que je salue ici, nous voilà aujourd'hui, en train de vivre un autre moment historique du parcours de notre Parti. Je voudrais féliciter la présidente du Mouvement national des femmes et le président du Mouvement national des jeunes, nouvellement élus** », avait-il indiqué dans le but d'avoir les faveurs des délégués.

Mais il n'a pu recueillir, en tout et pour tout que 9 voix ! Il n'a donc pas été entendu dans son appel des pieds en ces termes : « **Notre Congrès, le thème du genre, se tient à un moment où le Parti africain pour la Solidarité et la Justice, le parti historique de la démocratie malienne, est à la recherche de ses marques, suite aux récents événements qui ont bouleversé la carte politique de notre pays. Aussi, la**

présente assise, instance du parti la plus importante, prévue pour deux jours, doit-elle permettre de procéder à une véritable catharsis du Parti, en vue d'aboutir à des résolutions et recommandations fortes et pertinentes. Au demeurant, pour la réhabilitation du parti, nous devons relever le défi du rassemblement, de l'union et de l'unité d'actions ».

Aussi, de même qu'il a mordu de la poussière dans son rêve d'être réélu à la tête du parti, de même, il risque de déchanter par rapport à certaines décisions qu'il a prises unilatéralement sans consulter qui que ce soit ! C'est comme quand il dit que le confort tant recherché de la démocratie ne réside point dans des réformes à l'emporte-pièce, qu'il n'est pas, non plus, dans des assises coûteuses et contre-productives, mais plutôt dans la capacité des formations politiques à proposer des offres politiques mieux élaborées, à renouveler, avec responsabilité, les engagements... Une façon curieuse de faire les choses, quand on dit « approuvé le principe de l'organe unique de gestion des élections », tout en émettant des réserves sur sa faisabilité.

« Il en est de même pour le projet d'Assises pour la Refondation qui soulève nombre d'interrogations, qui font douter de la sincérité des objectifs affichés et qui risquent d'être un stratagème pour imposer unilatéralement une extension de la période transitoire. Après la Conférence nationale de 1992 et le Dialogue National Inclusif de 2018, l'Adema-PASJ ne saurait participer à ce forum de trop si ces doutes soulevés ne sont pas levés. En tout état de cause, la vocation de la Transition n'est ni d'imposer aux futures Autorités, en principe, élues sur leur programme, des dispositions législatives ou réglementaires non consentuelles, ni de figer une fois pour toutes les choix et les priorités de la Nation », fera-t-il savoir.

En effet, celui qui le remplace à la tête du parti, en l'occurrence Marimantia Diarra, et beaucoup de camarades Adémistes ne sont pas forcément d'accord avec Tiémoko Sangaré sur ces points. En pour cause, comme il l'a dit lui-même, si le militantisme est une activité altruiste destinée à assurer plus de justice so-

ciale et à créer les conditions du progrès pour les autres, notamment, pour les plus humbles... ceux qui sont à la manette du parti aujourd'hui savent mieux que quiconque quelle orientation donnée à l'ADEMA-PASJ, plus que le rôle auquel il avait réduit ce grand parti, celui de porte parole du cadre des partis et regroupements de partis pour, dit-on, la réussite de la Transition !

Comme prémonitoire, l'homme avait pourtant dit que seule l'union de tous les militants et militantes allait fortifier le parti, avant de conclure : « Ce Congrès qui s'ouvre ce samedi 16 octobre 2021, aux yeux des observateurs, doit être celui de la maturité et du rassemblement. Il le sera Inch'Allah ! Et comme il l'a dit, ça a été un congrès de maturité et de rassemblement, comme le prouve le score de Marimantia Diarra... Le contraire, c'est-à-dire une probable victoire de Tiémoko Sangaré, aurait enfoncé l'ADEMA-PASJ dans une crise qui risquait de l'emporter à jamais !

■ Yama DIALLO



Assises Nationales de la Refondation : La phase finale repoussée en décembre prochain

Cette décision est intervenue lors du Conseil de cabinet tenu lundi sous la présidence du chef du gouvernement, Choguel Kokalla Maïga



Annoncée pour la date du 15 au 21 novembre, la phase finale des Assises nationales de la refondation (ANR) aura finalement lieu du 20 au 26 décembre 2021. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikhassa Maïga, au sortir du Conseil de cabinet du lundi à la Primature. Présidée par le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, cette réunion a été consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement et à la tenue des Assises nationales de la refondation.

La rencontre a permis aux membres du gouvernement de se pencher en profondeur sur les avancées du processus d'organisation des Assises nationales de la refondation.

Sur la question, le gouvernement a été informé

de la nomination par le Président de la Transition et le Premier ministre des membres d'un panel de hautes personnalités. Celles-ci seront chargées, a relevé le ministre Ibrahim Ikhassa Maïga, de la recherche du consensus national pour la bonne tenue des Assises nationales de la refondation avec la Commission Nationale d'Organisation dont les membres ont été désignés.

Un projet portant avantages accordés aux personnes chargées d'animer le processus de tenue des Assises nationales de la refondation a été analysé par le gouvernement. Selon le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, c'est un tournant puisque l'un des défis majeurs est de réunir le consensus autour de la vision de la refondation, mais également une union sacrée

de tous les citoyens.

Les membres du gouvernement lors de la réunion à la Primature

«Le panel de hautes personnalités a vocation à aller tous azimuts, par tous les moyens, avec leurs carrures, leurs personnalités, leurs entretiens pour rechercher ce consensus national, et tenir les Assises nationales et réussir la refondation de notre État », a expliqué le ministre Maïga.

Il a souligné que le processus d'organisation des assises a débuté avec la table ronde tenu en fin septembre dernier. La rencontre au niveau local, a poursuivi le ministre, se tiendra dans les communes, les cercles, les régions, les pays de résidence des Maliens de l'extérieur, et le District de Bamako pour aboutir à la phase nationale prévue, après des correctifs de date, du 20 au 26 décembre 2021.

Le premier point qui avait été discuté au cours de ce Conseil de cabinet était relatif au rapport d'évaluation du Plan d'action du gouvernement pour la période trimestrielle de juin à août 2021. « Son examen a donné une large satisfaction », a fait savoir le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions. Il a, par ailleurs, précisé que le taux de mise en œuvre du plan d'action pour la période évaluée a été estimé à 98%.

« Toutes les actions prévues dans le Plan d'action du gouvernement par département ont été mises en mouvement, certaines actions ont été exécutées, d'autres en cours d'exécution », a indiqué le ministre en charge de la Refondation de l'État.

Ibrahim Ikhassa Maïga a aussi rappelé que l'exercice d'évaluation périodique de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement, adopté le 2 août dernier, est une « instruction ferme » du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.

Mohamed TOURÉ
Source : L'ESSOR

Assises Nationales de la Refondation :

Les membres de la Commission Nationale d'Organisation désignés

Les Assises Nationales de la Refondation (ANR) sont prévues du 20 au 26 décembre 2021. Dans le cadre des préparatifs de ces assises, trois décrets ont été pris par le Président de la Transition, Colonel Assimi GOÏTA, et le Premier ministre, Dr. Choguel Kokalla MAÏGA. Il s'agit du décret N°2021-0729/PT-RM du 16 oct. 2021 portant création, missions, organisation et fonctionnement des organes des Assises nationales de la refondation ; du décret N°2021-0730/PT-RM du 16 oct. 2021 portant nomination des membres du panel des Assises nationales de la refondation ; et du décret N°2021-731/PM-RM du 16 oct. 2021 portant nomination des membres de la Commission Nationale d'Organisation des Assises nationales de la refondation. Les membres du Panel sont au nombre de 19. Ce panel est présidé par l'ancien ministre, Zeyni MOULAYE et la Commission Nationale d'Organisation est composée de 31 membres avec comme président Mamadou Hachim KOUMARE, ancien ministre. L'une des missions de la commission est d'assurer la préparation scientifique, matérielle et logistique des Assises Nationales de la Refondation.

L'article 1er du décret N°2021-0729/PT-RM du 16 oct. 2021 portant création, missions, organisation et fonctionnement des organes des Assises nationales de la refondation stipule qu'il est créé pour la conduite des Assises nationales de la Refondation : un Panel de Hautes Personnalités ; une commission Nationale d'Organisation. Le même décret indique que le Panel des Hautes Personnalités est chargé de préparer les ANR ; de conduire les concertations avec les forces politiques et sociales, d'élaborer des éléments de directives et le règlement intérieur des ANR ; de mettre en œuvre le calendrier des ANR ; d'élaborer un plan de communication sur les Assises et de suivre sa mise en œuvre ; de produire et de soumettre au Président de la Transition un Rapport des ANR. Les membres du Panel sont au nombre de 19, et ce panel est présidé par l'ancien ministre Zeyni MOULAYE. Parmi les membres du Panel, on peut citer des anciens ministres comme Seydou Idrissa TRAORE, Yamoussa CAMARA, Mohamed Al-housseiny TOURE, Marie Madeleine TOGO. Outre des anciens ministres, figurent l'avocat Amadou Tieoulé DIARRA, Mamadou DIAMOUTANI du Haut Conseil Islamique du Mali, Mme SANOGO Aminata MALLE, Médiateur de la République. Sous l'autorité du Panel des Hautes Personnalités, l'article 3 dudit décret souligne que la Commission Nationale d'Organisation est chargée d'assurer la préparation scientifique, matérielle et logistique des Assises Nationales de la Refondation ; d'organiser et de suivre le déroulement des Assises à l'intérieur du pays comme à l'étranger ; de faciliter le

transfert à temps des ressources nécessaires aux autorités déconcentrées pour la conduite des Assises à l'intérieur du pays de même que le transfert des ressources aux représentations diplomatiques et consulaires ; de transmettre les directives de la conduite des ANR aux autorités politiques et administratives ainsi qu'aux représentations diplomatiques et consulaires. « Les frais de fonctionnement du panel des Hautes Personnalités et de la Commission Nationale d'Organisation des Assises nationales de la Refondation sont pris en charge par le Budget national. Un décret pris en Conseil des Ministres fixe les avantages accordés aux membres du Panel des hautes personnalités, aux membres de la Commission Nationale d'Organisation et au personnel d'appui, chargés de conduire les Assises nationales de la Refondation», précise le décret. La Commission Nationale d'Organisation est composée de 31 membres avec comme président, Mamadou Hachim KOUMARE, ancien ministre. Parmi les membres de cette commission, on peut citer des anciens ministres comme Harouna NIANG, Modibo KADJOKE, Mme TRAORE Oumou TOURE. Y figurent également les avocats, Me Cheick Oumar KONARE, Abdourahmane Ben Mamata TOURE, Abdoullah COULIBALY, Président de Forum de Bamako, Mme DOUMBIA Mama KOITE, Enseignante, Mme SEYE Mariam TRAORE, Journaliste, Dr. Mamady SISSOKO, Professeur d'enseignement supérieur, Souleymane KONE, Ancien Ambassadeur. «Une mission pour l'histoire. Ce pays a besoin d'un nouveau départ, d'une refondation. C'est pourquoi j'ai accepté

la mission que mon vieil ami, le Premier ministre Choguel Maïga, que je remercie, m'a confiée de participer à l'organisation des Assises nationales de la refondation. Il ne s'agira pas pour moi d'aller manger (cette mission n'est pas salariée!), mais plutôt de contribuer au redressement national pour lequel je me bats depuis des années. Prions pour le salut de notre pays martyr ! », a souligné Maître Cheick Oumar KONARE, l'un des membres de la commission.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain





Festival des cultures traditionnelles : La valorisation du « Made In Mali »

La 3^e édition du Festival des Cultures traditionnelles du Mali s'est déroulée du 15 au 17 octobre à la Maison des Jeunes de Bamako sous le thème : « Valorisons les produits du Mali ». Cet événement qui se voulait un creuset de la diversité culturelle malienne a tenu toutes ses promesses en réunissant plus de 100 artisans de divers horizons (toutes ethnies confondues) pour exposer leur savoir-faire et contribuer à la reconstruction d'un Mali nouveau.

La cuisine malienne aussi a été magnifiée dans sa plus grande expression. La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de l'ancien Premier ministre, Modibo Sidibé, de l'ancien président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Bakary Togola, et du Directeur de la Maison des Jeunes de Bamako, Djibril Diarra. Ce rendez-vous culturel était organisé par les radios Siguida Kounkan et Djiguifa, en collaboration Dion Communication et Production Sarl. Au programme, il y avait des conférences-débats, une animation musicale, un défilé de mode, une exposition-vente de produits traditionnels, entre autres. L'objectif de ce festival, selon les initiateurs, est de faire la promotion de notre culture dans un Mali libre. Pendant trois jours, le visage de la Maison des Jeunes de Bamako avait complètement changé. On avait l'impression d'être dans un centre de productions artisanales. Le «made in Mali», avec des perles et autres parures des pagnes tissés et du bogolan. Nos compatriotes ont été invités à vivre en Malien authentique en s'habillant en tenue tradition-

nelle et à déguster nos mets traditionnels. L'ancien animateur vedette de la Chaîne nationale et actuel Directeur de radio Siguida Kounkan, Ibrahim Dioncoloni Coulibaly, a fait une mention spéciale aux invités de marque, Modibo Sidibé et Bakary Togola. Il a salué les partenaires impliqués dans la réussite de l'événement. «La richesse culturelle de notre pays, symbole de sa grandeur et de sa cohésion, a toujours permis à nos différentes communautés de vivre ensemble dans le respect de l'autre, tout en forgeant l'unité de notre peuple», a-t-il commenté. Et de lancer un appel de rassemblement et de cohésion autour de notre diversité culturelle, avant d'inviter les compatriotes à valoriser nos produits et surtout à porter nos habits traditionnels pour valoriser notre coton. Il dira que ce rendez-vous culturel a permis aussi de donner un nouveau souffle à la promotion de la tenue traditionnelle et de parler un peu de l'avenir de notre pays. Cette édition est également l'occasion de rendre hommage à nos artistes et artisans qui ont leur expertise et savoir-faire au service

de la société. Les deux invités de marque ont témoigné de gratitude à l'initiateur principal du festival, Ibrahim Dioncoloni Coulibaly. Ils ont mis l'accent sur l'importance de la culture dans le développement socioéconomique. Selon Modibo Sidibé, la culture est le socle de tout développement. Et d'expliquer son engagement en faveur de la promotion de l'artisanat qui est une fierté pour notre pays. «J'avais décoré mon bureau à la Primature avec les objets artisanaux pour promouvoir l'artisan malien», a-t-il indiqué. Umar Dicko, Exposant, explique que les artisans ont besoin de ce genre d'espace pour faire valoir leur génie créateur. Pour une vendeuse de Bogolan, c'est tout simplement magnifique d'offrir l'opportunité aux artisans de vendre leurs produits. Mariam Bagayoko et sa troupe ont apporté un éclat particulier à l'événement.

Amadou SOW
Source : L'ESSOR

Réchauffement climatique : L'ONU sonne l'alerte sur la production d'énergies fossiles

À deux semaines de la COP 26, les prévisions de production d'énergie fossile restent incompatibles avec l'objectif fixé de limiter à 1,5° la hausse des températures. Les Nations Unies préviennent aussi que le réchauffement climatique pourrait affecter jusqu'à 118 millions d'Africains d'ici 2030.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, il faudrait baisser immédiatement et fortement la production mondiale d'énergies fossiles pour espérer atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique fixé en 2015 par l'Accord de Paris. Or la tendance est tout autre.

Les pays « prévoient toujours une augmentation de la production de pétrole et de gaz, et seulement une baisse modeste de la production de charbon d'ici 2040 », a expliqué Ploy Achakulwisut, chercheuse au Stockholm Environment Institute (SEI) et auteure principale du rapport publié par le Programme des Na-

tions Unies pour l'Environnement (PNUÉ). Le rapport estime que d'ici 2030, il sera produit plus de deux fois ce qui devrait être si les États veulent limiter le réchauffement climatique à 1,5°.

L'annonce vise à provoquer un sursaut à 10 jours de l'ouverture de la COP 26 de Glasgow, dont un des objectifs est de tout faire pour que l'objectif de +1,5°C reste accessible : « Lors de la COP26 et au-delà, les gouvernements du monde doivent se mobiliser et prendre des mesures rapides et immédiates pour combler l'écart de production en matière de combustibles fossiles et assurer une transition juste



et équitable. L'ambition climatique, c'est cela», a commenté la patronne du PNUÉ, Inger Anderson.

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a insisté sur la nécessité de la décarbonation, appelant à transférer tous les financements dédiés aux fossiles vers les énergies renouvelables.

Selon le rapport, depuis le début de la pandémie de Covid-19 début 2020, les pays du G20 ont affecté environ 300 milliards de dollars de financements vers les énergies fossiles, plus que vers les renouvelables.

Source : RFI

Libye : 10 ans après la mort de Mouammar Kadhafi, l'économie otage des milices

Avec la mort du Mouammar Kadhafi sous les assauts des combattants rebelles à Syrte, une longue période d'instabilité s'est ouverte pour la Libye. Cette décennie de violences quasi ininterrompues a interdit toute perspective de développement. Même si depuis mars dernier, la Libye s'est doté d'un gouvernement unique chargé d'organiser des élections en décembre prochain, l'économie reste l'otage des divisions politiques et de la mainmise des groupes armés.

Sa division du pays entre deux autorités de l'est et de l'ouest depuis 2014 a mis l'économie libyenne à genoux. Deux banques centrales, deux compagnies nationales du pétrole concurrentes... tout cela a contribué au dédoublement du système monétaire et à l'essor d'un marché noir engloutissant les devises. En conséquence, la valeur du dinar libyen s'est effondrée. L'un des acteurs majeurs de ce marché noir, ce sont les milices libyennes.

Économie de prédation

Loin d'être désarmées, elles ont renforcé leur mainmise sur les institutions. Une infiltration qui leur permet d'obtenir des devises au taux officiel, revendus au prix fort au marché noir. Cette économie de prédation n'épargne pas non plus les être humains. Des groupes armés se sont fait une spécialité lucrative : celle de la traite des migrants et des réfugiés transitant en Libye.



Les trois guerres civiles qu'a connues le pays depuis 2011 ont lourdement affecté des infrastructures déjà obsolètes. Les installations pétrolières, régulièrement bloquées par les belligérants pour faire pression sur l'adversaire ont souffert. La production de pétrole n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant 2011. Et les tensions politiques toujours persistantes entre l'est et l'ouest malgré la mise en place du gouvernement d'union empêchent d'avancer sur des dossiers capitaux à commencer par un projet de budget. La Libye n'en a pas eu depuis 2014.

Source : RFI

Assemblée Générale de la FEMAFOOT : Les textes adoptés à l'unanimité

Démarrée le samedi 16 octobre, l'Assemblée Générale extraordinaire de la Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) a pris fin le 17 octobre au Centre International de Conférences de Bamako (CICB). Les assises ont permis aux 84 délégués venus des 9 Ligues régionales (3 par ligue), des 18 clubs de première division (2 par club), des 9 clubs champions des ligues (2 par club) et des 3 regroupements sportifs (1 par regroupement), d'élire les membres de la Commission Electorale d'Instance (CEI) et les membres de la Commission d'Appel des Elections (CAE) et de procéder à la relecture des textes.



Le président du COB, Moussa Konaté avait interjeté un recours à la Commission Centrale de Recours pour «déclarer cette Assemblée générale incompétente pour procéder à l'élection des membres des commissions électorales indépendantes de la FEMAFOOT pour convocation irrégulière», mais la Commission de Recours a rejeté le recours. Ont été élus membres de la CEI, Abdoulaye Aliou Touré (magistrat), Alpha Amadou Guitèye (professeur principal d'enseignement secondaire), N'Daye Koné (magistrat), Manfa Keïta (agent de banque) et Almahady Moustapha Cissé (journaliste). Les suppléants sont Mme Koudia N'Diaye (formatrice), Boubacar Maïga (magistrat militaire) et Mahamadou Camara (agent des domaines). Pour la CAE, les membres titulaires sont N'Gouan dit Tahirou Diakité (magistrat), Drissa Coulibaly (magistrat) et Boubacar Touré (économiste). Quant aux suppléants, ils ont pour

nom : Ibrahima Doumbia (juriste), Arouna Niambélé (juriste) et Befongo Sylla (inspecteur des douanes). La CAE et la CEI, qui font partie des cinq organes juridictionnels de la FEMAFOOT, sont chargées d'organiser les élections, de superviser la procédure et de prendre les décisions y afférentes, conformément au code électoral de la Fédération. La durée des mandats est de quatre ans.

Concernant le deuxième point inscrit à l'ordre du jour, les membres de l'Assemblée ont validé les textes à l'unanimité. Cela a été rendu possible grâce au travail de la Commission Mixte proposée par le Secrétaire général du Djoliba, Modibo Coulibaly, et composée de membres de la Commission de Relecture et d'Elaboration des Textes (CRET) et de certains responsables des ligues régionales et des clubs. Ce cadre d'échanges a permis d'harmoniser les points de vue et de prendre en compte les observations des ligues et des clubs. Le point

d'achoppement a concerné les mesures transitoires qui fixent le quorum de l'assemblée en attendant la création des championnats professionnels (Ligue 1 et Ligue 2).

Les membres de commission se sont mis d'accord pour maintenir les mesures transitoires actuelles (deux voix pour chaque club de première et deuxième division), mais elles ne seront valables qu'à la fin de la saison 2021-2022. A l'issue de cette saison, il sera mis en place un quorum pour tenir l'Assemblée Générale Elective en 2023.

Cette proposition de la commission a été validée par l'Assemblée. Désormais, la saison footballistique du Mali se déroulera du 1er septembre au 31 mai. «Nous avons travaillé dur pendant de longues heures pour sortir des textes qui font l'objet de minimum de consensus. Les textes élaborés ne sont pas parfaits, mais nous continuerons à les parfaire dans les jours à venir. Nos observations ont été prises en compte à 98%. Tous les documents qui nous ont été envoyés ont fait l'objet d'observations et de modifications», a confié le Secrétaire général du Djoliba, Modibo Coulibaly, à l'issue des travaux. De son côté, le Président de la Commission de Relecture et d'Elaboration des Textes (CRET), Me Boubacar Karakoko Coulibaly, a indiqué que c'est un premier lot de réformes, «il y a d'autres qui sont en attente et qui viendront parce que nous avons travaillé sur 17 textes qui vont permettre à notre football de pouvoir fonctionner comme cela se passe dans les pays où les fédérations sont suffisamment avancées», a-t-il expliqué. Quant au Président de la Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT), Mamoutou Touré «Bavieux», il a salué la bonne tenue de l'Assemblée, la qualifiant de «l'une des meilleures assemblées extraordinaires depuis plus de deux décennies».

«Toutes les ligues, tous les clubs et toutes les associations ont fait montre de d'engagement lors des travaux. Ces textes qui ont été adoptés à l'unanimité doivent nous permettre de moderniser la gestion de notre football et partir sur de bons rails. Désormais, nous devons nous retrouver régulièrement et que l'on sente que la crise du football malien est terminée», a déclaré Bavieux.

Ladji M. DIABY
Source : L'ESSOR



♈ Bélier (21 mars - 19 avril)

Avec le sentiment de ne pas être reconnu à votre juste valeur viendront les envies d'occuper une place plus avantageuse. Le trigone Mars/Pluton vous incitera à définir votre nouvelle politique professionnelle, mais vous serez seul à trouver les réponses.

Avec la Lune transitant dans votre secteur II, la majorité de vos dépenses iront vers des achats qui contribueront à votre bien-être et à votre confort quotidien. Mais comme vous aurez aussi le sens de l'économie, vous vous ferez plaisir à petits frais.



♉ Taureau (20 avril - 19 mai)

Saturne sera de bon conseil en vous incitant à ne pas agir dans la précipitation. Mariez stratégie et tactique en vous rendant indispensable, sans donner l'impression à vos collègues de faire du zèle. Ainsi, vous parviendrez à museler les jaloux.

L'entente astrale Mercure/Vénus dans votre secteur argent fera le jeu de vos affaires. Une situation nouvelle se mettra en place, qui générera de bonnes opérations financières, vous sécurisera et vous permettra de penser à votre avenir plus sereinement.



♊ Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes sur le point de finir une tâche. Elle peut demander des concessions. Un manque de collaboration pénalise votre travail. L'activité peut se dérouler dans des conditions difficiles. Prenez votre mal en patience, une amélioration arrive bientôt.

Une légère restriction est possible pour maintenir l'équilibre. Elle peut vous demander d'être très patient. Si vous souhaitez acquérir du mobilier ou un achat cher, attendez. Faire des soldes, ou dénicher la bonne affaire est la meilleure solution.



♋ Cancer (21 juin - 21 juillet)

Intérimaire, vous essayerez de vous faire embaucher en CDD. En effet, l'entreprise dans laquelle vous travaillez est connue pour être généreuse en termes de prime de participation et d'intéressement. Pour en bénéficier, il faut être en CDD ou en CDI !

Ami Cancer, vous retrouverez une situation financière un peu moins chahutée. En effet, grâce à la présence décisive de la planète Mars, plus rien ne viendra, à priori, perturber l'équilibre de votre trésorerie, et à fortiori de votre budget !



♌ Lion (22 juillet - 23 août)

Vous commencerez à obtenir satisfaction. À vous de ne pas baisser les bras et de vous acharner. Votre comportement redeviendra bienveillant et vous aurez l'occasion de retrouver une ambiance plus agréable au sein de votre activité professionnelle.

Mars dans votre maison II pourrait déclencher des imprévus coûteux que vous ne parviendrez pas toujours à gérer de la meilleure façon. Vous prendrez le risque de voir vos dépenses s'envoler sans avoir les moyens de combler votre découvert bancaire.



♍ Vierge (23 août - 23 septembre)

Mieux armé et plus confiant dans vos possibilités d'agir, vous sortirez de votre réserve avec des initiatives qui séduiront. Vous discuterez avec votre boss de modifications à envisager, idéal pour vous rendre indispensable sans l'avoir cherché.

Vénus de passage dans votre secteur financier générera des revenus supplémentaires. Vous aurez l'ambition de gagner plus d'argent, car vous aspirerez à un certain confort, à une meilleure qualité de vie. Mercure facilitera vos démarches matérielles.



♎ Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un nouveau poste est en pourparlers. Il peut être appuyé par un collaborateur. Vous pouvez approuver ce soutien qui vous donne du réconfort. Des perspectives d'avenir se présentent. Accordez-vous confiance, car la vie vous fait évoluer favorablement.

Une meilleure gestion de votre trésorerie aide à faire des achats dédiés aux loisirs. Les revenus stables apportent une sérénité. En faisant attention, peu d'instabilité est à craindre pour la journée. Seule une invitation pourrait occasionner des frais.



♏ Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Après avoir fourni des efforts considérables, vous serez conforté dans l'idée que vous resterez encore pour longtemps dans l'entreprise où vous travaillez actuellement. Vous vous cramponnerez solidement à votre contrat et à votre poste de travail.

Les bénéfices engrangés par votre activité professionnelle dépasseront largement vos prévisions les plus optimistes. Ami Scorpion, vous profiterez d'une relance professionnelle qui aura rapidement d'heureuses répercussions sur votre pouvoir d'achat.



♐ Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec Uranus, il sera question de stabilité et de changement. Oui, en même temps ! Il y aura des réajustements à opérer, mais qui seront de bon augure, car ils vous permettront de solidifier votre position, mais vous devrez sortir de vos habitudes.

Des travaux vous coûteront plus cher que prévu, ce qui n'aura rien d'étonnant avec Saturne dans votre secteur II. Des factures liées à l'entretien de votre maison augmenteront. Gérer tout cela ne sera pas une mince affaire, aussi évitez les négligences.



♑ Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

En raison des mille questions qui vous traverseront l'esprit, il vous sera difficile de vous concentrer, ce qui sera pourtant indispensable. Vous devrez redoubler d'efforts, mais vous aurez la tête ailleurs. Attention, car vos résultats s'en ressentiront.

Vos indicateurs financiers, sans être dans le rouge, clignoteront à l'orange. Vous aurez beaucoup de factures à payer, d'où une difficulté passagère pour maîtriser votre budget. Anticipez un rappel à l'ordre en prévenant aimablement votre banquier.



♒ Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous trouvez des astuces pour travailler dans de meilleures conditions. La coopération avec un collègue apporte du réconfort. Vénus en Balance vous aide à avoir une journée satisfaisante. Vos tâches sont finalisées et appréciées par votre hiérarchie.

Vous devez être encore prudent dans votre gestion. Les charges obligatoires entravent les loisirs. Vous privilégiez les règlements. Une légère frustration se fait sentir. La patience est recommandée pour ne pas engendrer de découvert avant la fin du mois.



♓ Poisson (19 février - 21 mars)

Vous pourrez être très efficace dans bien des domaines, mais pas si vous faites tout à la fois ! C'est pourquoi, abordez un projet, un souci ou un dossier à la fois. Votre seul petit défaut ? Ne pas savoir vous arrêter à temps... Pas bien méchant !

Le punch revivifié de Saturne associé à la sagesse de Pluton vous attirera toutes les bonnes grâces financières. Ces deux planètes vont bonifier vos investissements. Du coup, il s'en suivra un enchaînement de projets excessivement lucratifs.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23